

Familles et Petite Enfance à Rennes

Indicateurs de contexte



Table des matières

Introduction	3
Les territoires d'observation	4
Partie 1 : Famille et Petite Enfance à Rennes	7
1. Éléments de contexte sur les familles	9
1.1. Les familles allocataires.....	9
1.2. Les enfants de moins de 3 ans.....	13
1.3. Les naissances.....	14
1.4. Scolarisation des jeunes enfants	16
2. Offres d'accueil	17
2.1. L'accueil individuel	17
2.2. Synthèse de l'accueil collectif et individuel.....	19
3. Familles et mode de garde	22
3.1. Inscriptions pour une place en crèche	22
3.2. Les utilisateurs des places en crèches municipales.....	24
4. Prestation accueil jeune enfant	26
4.1. Les bénéficiaires de la PAJE.....	26
4.2. Complément activité	27
4.3. Compléments mode de garde	28
5. Synthèse : l'accueil petite enfance au 1er septembre 2013 à Rennes	30
Partie 2 : Famille et Petite Enfance – Fiches Quartier	31

Introduction

La connaissance des besoins et attentes des familles en matière d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans est nécessaire à la définition des politiques territorialisées de petite enfance et à la répartition entre les différents modes d'accueil.

Les données, si elles sont nombreuses, proviennent de sources différentes et les bases de travail nécessitent d'être croisées. C'est dans cet esprit que L'APRAS a assuré un travail de compilation et d'analyse des données des différents partenaires : CAF, Conseil Général, Ville de Rennes, INSEE.

Ce document de synthèse de l'offre et de la demande en matière de la petite enfance permet d'avoir une observation globale sur le territoire rennais tout en recensant et analysant les besoins par quartier.

Ce diagnostic, qui sera actualisé régulièrement, est également un outil qui permettra d'assurer un suivi plus précis des évolutions des besoins et d'assurer une mobilisation concertée des différents acteurs pour répondre au mieux, dans un contexte budgétaire contraint, aux besoins de chaque quartier.

Gageons que cette approche résolument partenariale permette d'alimenter une réflexion partagée entre institutions en lien avec les rennais pour répondre au mieux aux attentes et qu'elle puisse servir à moyen terme de base à la réalisation d'un schéma territorial de service aux familles.

Il constitue également un volet essentiel du projet social des établissements d'accueil du jeune enfant.

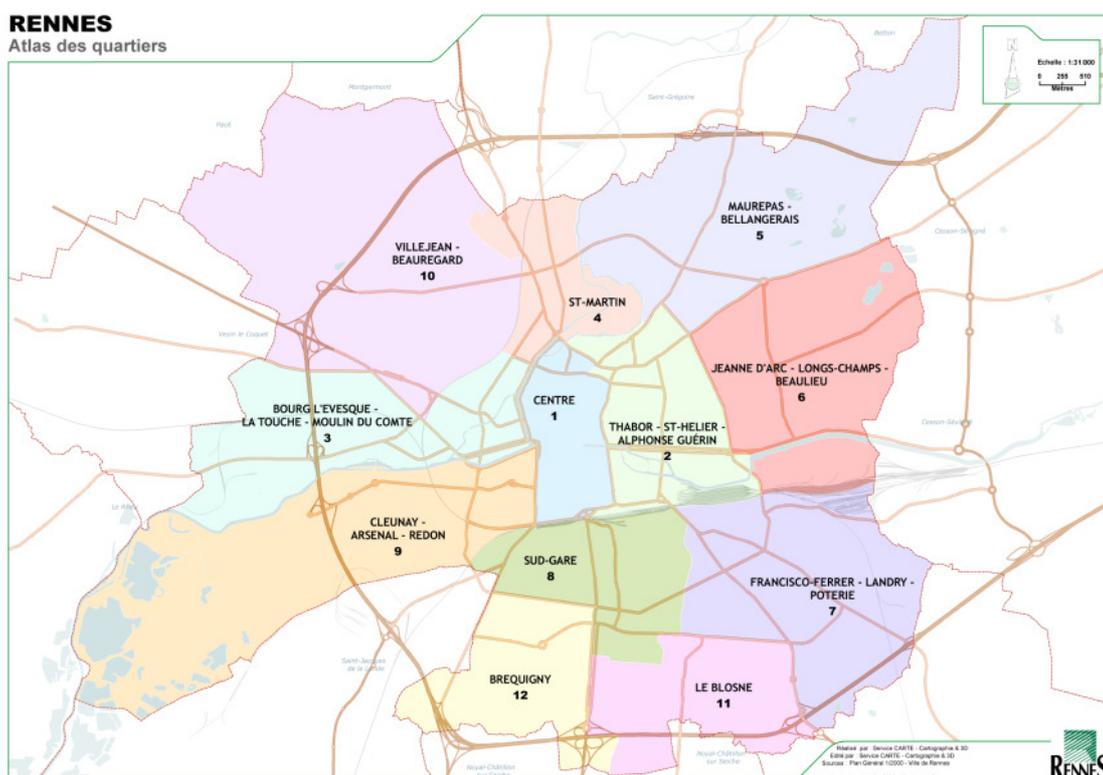
Les territoires d'observation

Comme tous les territoires urbains, la ville de Rennes connaît plusieurs découpages géographiques, qu'ils soient des découpages administratifs ou d'intervention des politiques publiques : cantons, quartiers, Iris (îlots regroupés pour l'information statistique), ZUS (Zone urbaine sensible), CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale), territoires prioritaires de la politique de la ville, services déconcentrés du Conseil Général, secteurs de l'hôpital

En matière d'observation sociale, les choix de l'APRAS, en lien avec les collectivités, s'appuient sur des territoires qui s'emboîtent et s'articulent parfaitement.

>>> Un découpage administratif de référence en 12 quartiers

La ville est découpée administrativement en 12 quartiers. Les Conseils de quartier mis en place sur l'ensemble de la ville s'appuient sur ces découpages.



Les 12 quartiers ont été regroupés en six unités administratives pour la mise en place de directions de quartiers. Ces unités administratives composées de deux quartiers sont également les territoires d'intervention des CCAS et des CDAS (services déconcentrés d'action sociale du Conseil Général).

Sont ainsi regroupés les quartiers :

Centre (Q1) et Thabor – Saint-Hélier (Q2)

Bourg l'Evêque – La Touche – Moulin du Comte (Q3) et Cleunay - Arsenal – Redon (Q9)

Saint Martin (Q4) et Villejean – Beaugard (Q10)

Maurepas – La Bellangerais (Q5) et Jeanne d'Arc – Beaulieu – Les Longs Champs (Q6)

Francisco Ferrer – Landry – Poterie (Q7) et Le Blosne (Q11)

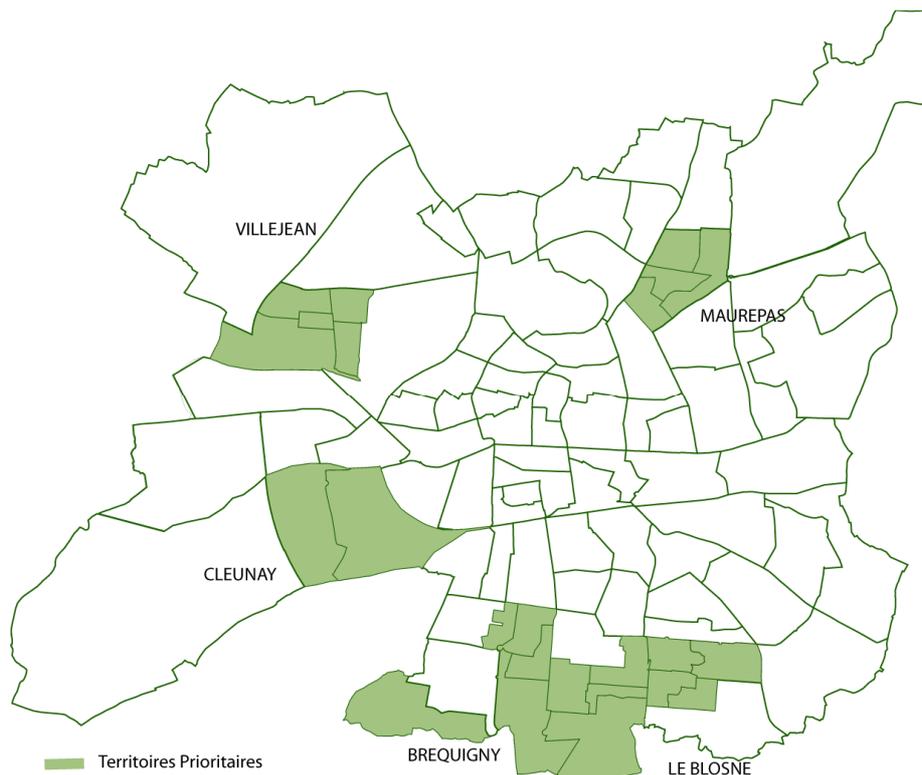
Sud Gare (Q8) et Bréquigny (Q12)

>>> L'Iris : « la brique de base »

Les l'Iris sont les « îlots regroupés pour l'information statistique ». Selon l'INSEE, ils constituent la brique de base en matière de diffusion de données infracommunales. Ils respectent des critères géographiques et démographiques et possèdent des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps.

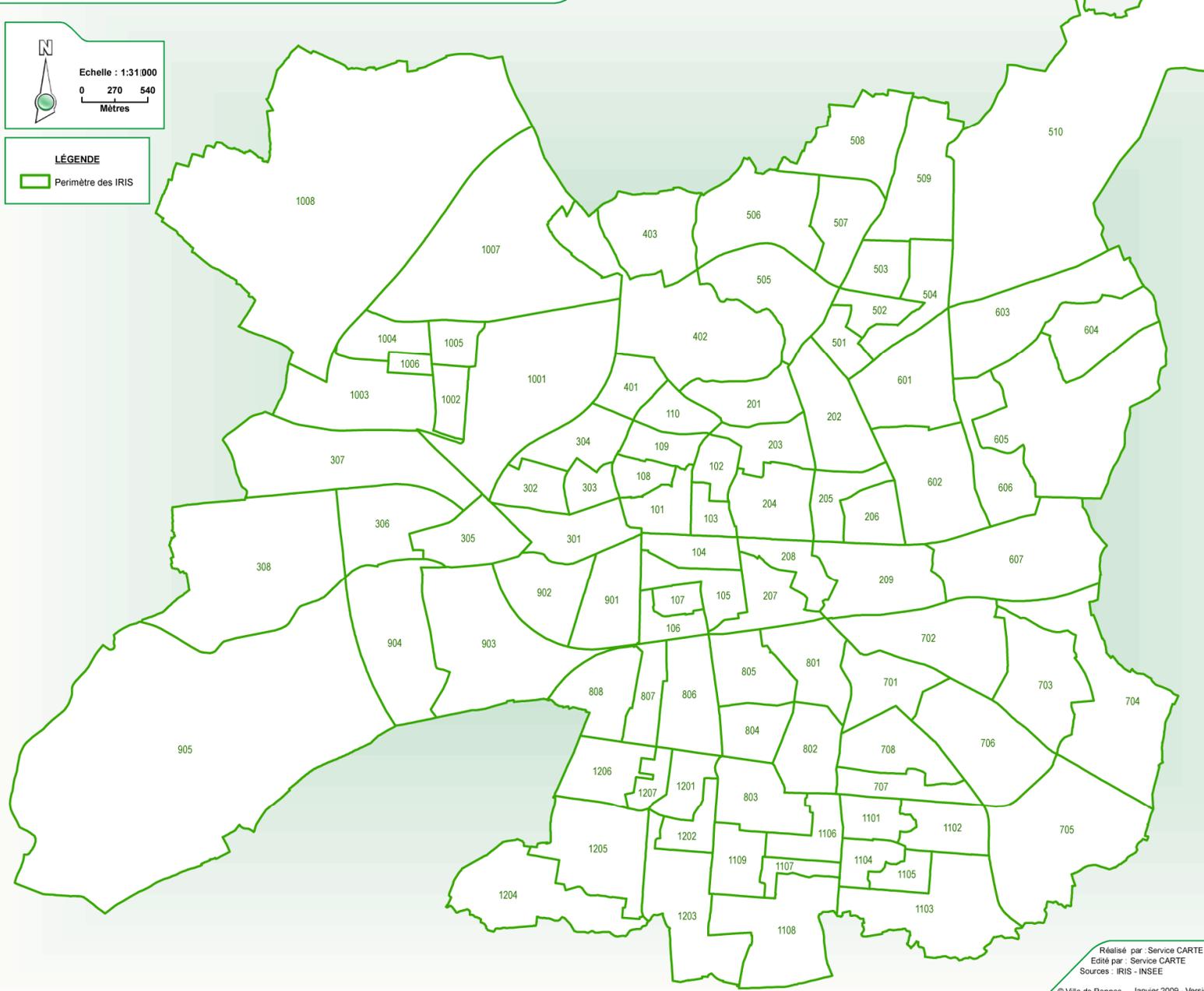
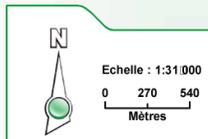
Rennes compte 92 Iris. Les Quartiers et les Territoires Prioritaires sont des sommes d'Iris. Les Territoires Prioritaires sont une sélection d'Iris réalisée par la Ville depuis le Contrat de Ville 2000-2006.

Si la géographie de la politique de la ville est actuellement revisitée dans le cadre du nouveau Contrat de Ville, ces Territoires Prioritaires demeurent pour l'instant les territoires de référence pour les travaux d'observation sociale.



RENNES

Découpage IRIS



DENOMINATION DES IRIS	
0101	Cathédrale
0102	Hoche
0103	Parlement
0104	Parcheminerie - Toussaints
0105	Liberté - Champ de Mars
0106	Colombier Sud et Est
0107	Dalle du Colombier
0108	St.Louis
0109	Vieux St.Etienne
0110	Hôtel-Dieu
0201	Jules Ferry
0202	Les Mottais
0203	Jean Macé
0204	Paris Ouest - Martenot
0205	Paris Est
0206	Oberthür
0207	St-Jelier
0208	Laënnec - Dupont des Loges
0209	Alphonse Guérin
0301	Mail
0302	Rue de Brest Ouest
0303	Rue de Brest Est
0304	La Touche
0305	Port Cahours
0306	Stade Rennais
0307	Champeaux
0308	Z.A. Ouest
0401	Jean Ogée
0402	Cimetière du Nord
0403	Z.A. Nord
0501	Emmanuel Mounier
0502	Brno
0503	Le Gast Ouest
0504	Le Gast Est
0505	La Motte Brûlon
0506	Morbihan Ouest
0507	Morbihan Est
0508	Emile Bernard
0509	Saint Laurent
0510	Les Gayeulles
0601	Parc de Maurepas
0602	Michelet
0603	Le Galliet - Les Longs Champs Nord
0604	Les Longs Champs Sud
0605	Campus de Beau lieu
0606	Le Bois Perrin
0607	Plaine de Baud
0701	Croix Saint-Hélier
0702	Cimetière de l'Est
0703	Le Landry
0704	Z.A. Sud Est
0705	La Poterie Sud
0706	La Poterie Nord
0707	Fernand Jacq
0708	François Ferrer
0801	Albert de Mun
0802	Coutanceau
0803	Gaëtan Hervé
0804	Jean-Baptiste Barré
0805	Haut-Quineteu
0806	Margueritte
0807	Villeneuve
0808	La Madeleine-Mauconseil
0901	Arsenal
0902	La Mabilais
0903	Cleunay Est
0904	Cleunay Ouest
0905	La Prévalaye
1001	Pontchallou
1002	Villejean Sud-Est
1003	Villejean Sud-Ouest
1004	Villejean Nord-Ouest
1005	Villejean Nord-Est
1006	Dalle Kennedy
1007	Beauregard
1008	La Lande du Breil
1101	Le Landret Ouest
1102	Le Landret Est - Les Hautes Ourmes
1103	Ste Elisabeth - Grèce
1104	Torigné Ouest
1105	Torigné Est
1106	St. Benoit
1107	Sulisse
1108	Portugal
1109	Henri Fréville Sud Est
1201	Les Hautes Châlais
1202	Henri Fréville Sud Ouest
1203	Canada
1204	Les Cloteaux
1205	Les Olympiades
1206	St. Yves
1207	Les Champs Mancœux

Réalisé par : Service CARTE
 Edité par : Service CARTE
 Sources : IRIS - INSEE
 © Ville de Rennes - Janvier 2009 - Version : 1.0

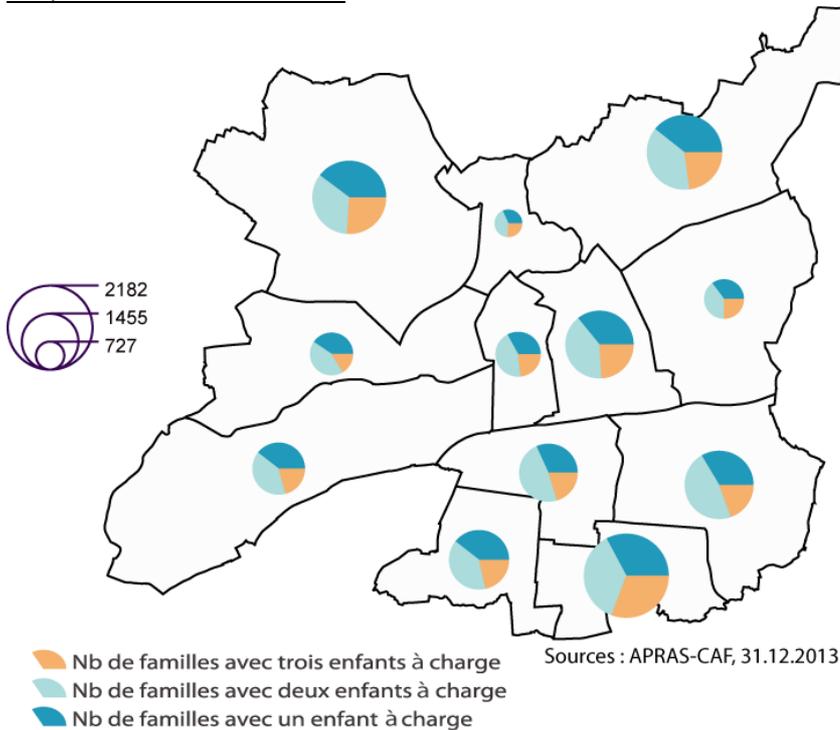


Partie 1 : Famille et Petite Enfance à Rennes

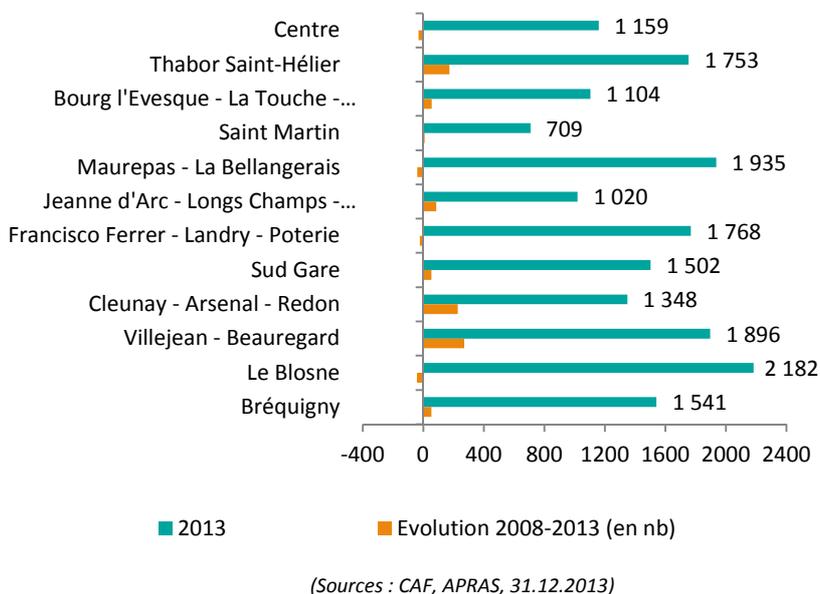
1. Éléments de contexte sur les familles

1.1. Les familles allocataires

Nb de familles allocataires CAF selon le Nb d'enfant(s) à charge - Quartiers rennais en 2013



Nb de familles allocataires CAF - Quartiers et Territoires Prioritaires rennais en 2013 (et évolution (en nb) par rapport à 2008)



Près de 18 000 familles allocataires

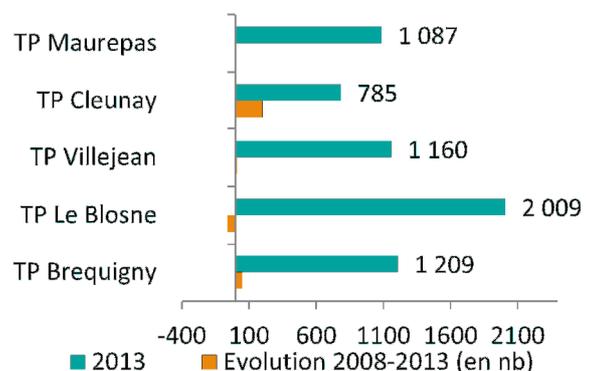
En 2013, la CAF enregistre 17 917 familles allocataires (elles sont environ 22 000 familles au sens de l'INSEE). Les quartiers où ces familles sont les plus nombreuses sont Le Blosne (2 182), Maurepas-La Bellangerais (1 935), Villejean-Beaugerard (1 896) et F. Ferrer-Landry-Poterie (1 768).

6 250 familles allocataires vivent sur les Territoires Prioritaires, soit 35% du total rennais.

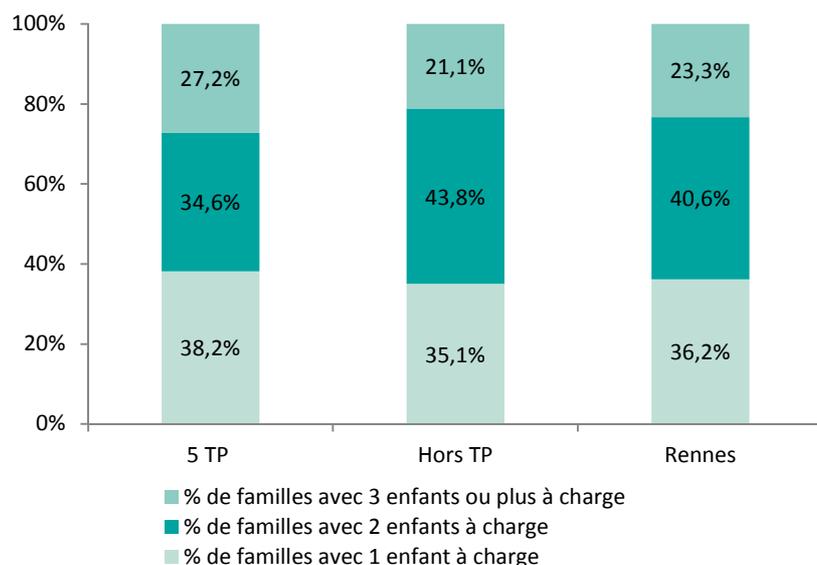
+ 4,6 % de familles entre 2008 et 2013

La ville compte en effet 791 familles allocataires de plus qu'en 2008. Le nombre de familles progresse le plus à Villejean Beaugerard (+16,6%), Cleunay (+20,2%) et Thabor Saint Hélier (+10,9%). Il baisse dans le Centre (-2,6%), à Maurepas-La Bellangerais (-2,0%), au Blosne (-1,9%) et à F. Ferrer-Landry-Poterie.

Par rapport à 2008, ces familles sont en hausse de +3,3% sur les Territoires Prioritaires et de +5,4 % en dehors. Le TP de Cleunay connaît une augmentation de +24,9% alors que les TP du Blosne et de Maurepas voient leur nombre de familles allocataires baisser.

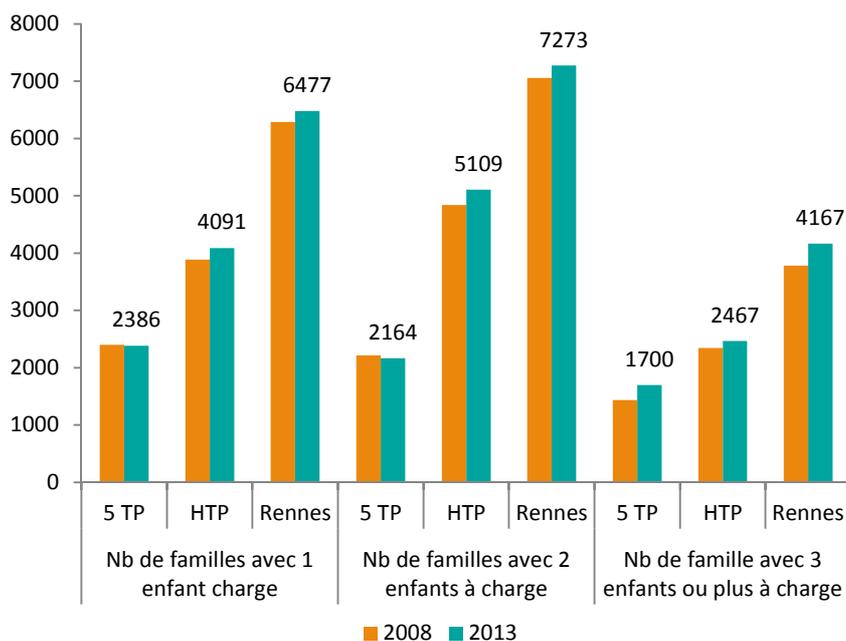


% des familles allocataires CAF selon le nombre d'enfant(s) à charge
- Territoires rennais en 2013



(Sources : CAF, APRAS, 31.12.2013)

Nb de familles allocataires CAF selon le Nb d'enfant(s) à charge
- Territoires rennais (et évolution (en nb) par rapport à 2008)



(Sources : CAF, APRAS, 31.12.2013)

23,3 % de familles nombreuses

La CAF comptabilise à Rennes en 2013, 4 167 familles nombreuses, c'est-à-dire avec 3 enfants ou plus, soit 23,3% des familles allocataires. Elles sont 7 273 familles avec 2 enfants (40,6%) et 6 477 familles avec 1 enfant (36,2%). Avec 30,7% de familles nombreuses, le Blosne possède le taux le plus fort des 12 quartiers.

C'est au sein des territoires prioritaires que la part des familles nombreuses est la plus grande (27,2%) : le TP de Villejean enregistre 32,8% de familles nombreuses.

Les familles nombreuses sont celles qui progressent le plus

Les familles avec 3 enfants ou plus à charge sont celles qui augmentent le plus dans la ville entre 2008 et 2013 (+10,2%). Les familles avec 1 ou 2 enfants ont progressé en moindre mesure (+3,0% et +3,1%).

Dans les territoires prioritaires, ces familles nombreuses sont également celles qui ont le plus progressé (+14,1%), avec +30,3% pour le TP de Bréquigny. Les familles avec 1 ou 2 enfants à charge, ont quant à elles diminué de -0,8% et de -2,4%.

Hors territoires prioritaires, les familles avec 3 enfants ou plus progressent dans les mêmes proportions : +5,2%, +5,2% pour les familles à 1 seul enfant et +5,6% pour les familles avec 2 enfants à charge.

Méthodologie

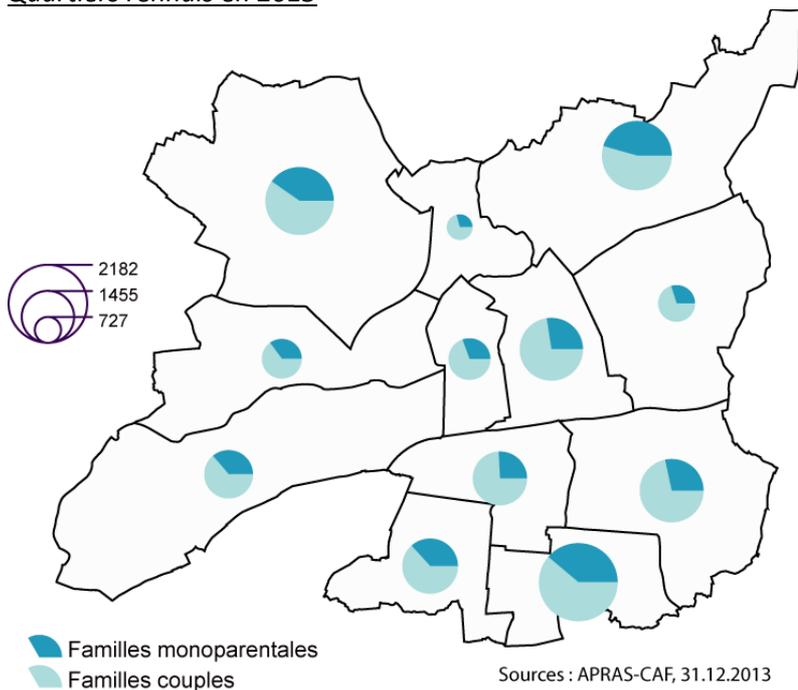
Familles allocataires CAF

Le terme de « familles » est ici subordonné à la présence d'enfant(s) à charge au titre des prestations familiales. Il est différent de la définition employée par l'INSEE (avec enfant de moins de 25 ans).

Des familles comptant un seul enfant peuvent ne pas être allocataires (si elles ne perçoivent aucune prestation jeune enfant, ni aide au logement... ; les allocations sont versées à partir du deuxième enfant).

D'autre part, un enfant est considéré « à charge » au sens des prestations jusqu'à son 20^{ème} anniversaire, 21 ans pour les aides au logement et le complément familial, et à 18 ans pour l'allocation de rentrée scolaire. S'il travaille il doit gagner moins de 55% du SMIC brut et ne pas être lui-même allocataire.

Nb de familles monoparentales allocataires CAF
Quartiers rennais en 2013

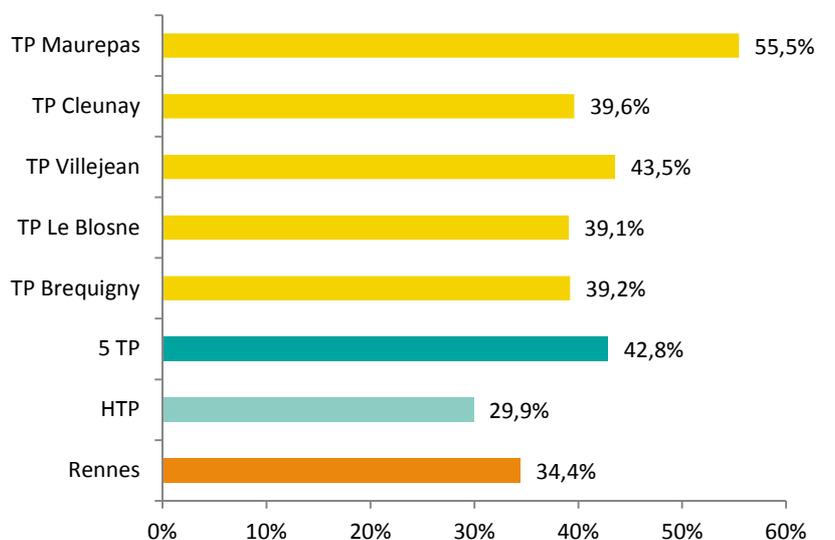


34,4 % des familles sont monoparentales
6 169 familles allocataires sont en situation de monoparentalité en 2013 sur Rennes (un seul adulte à la tête du ménage).

Les taux sont les plus élevés dans les quartiers de Maurepas–La Bellangerais (45,6%), Villejean–Beauregard (40,2%), Le Blosne (38,8%) et Bréquigny (36,7%). Ces territoires sont concernés par la politique de la ville : ils constituent, par le logement social qu’ils proposent, des territoires d’accueil pour des familles monoparentales dont les revenus sont plus limités.

Les territoires prioritaires sont en effet au-dessus de la moyenne de la ville avec 42,8%. Sur le TP de Maurepas plus de la moitié des familles sont en situation de monoparentalité.

% de familles monoparentales parmi les familles allocataires CAF
– Territoires rennais en 2013



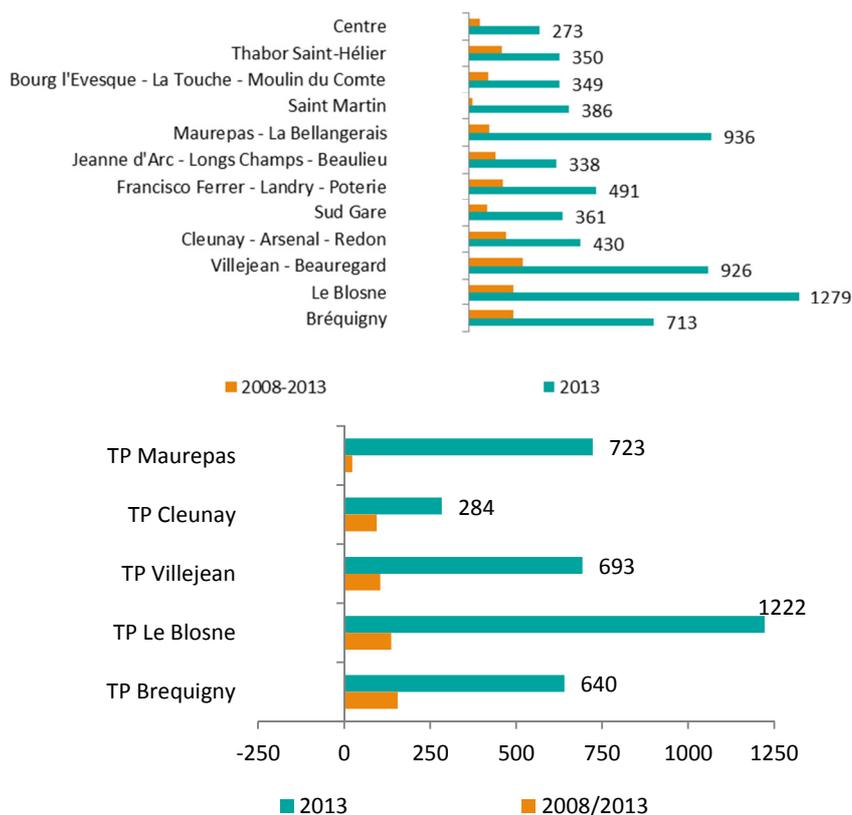
(Sources : CAF, APRAS, 31.12.2013)

Des situations de monoparentalité en augmentation

Entre 2008 et 2013, le nombre de familles monoparentales est en hausse de +10, % (soit +462 familles) à Rennes. Tandis que les familles en couple n’ont évolué que de +2,0% (+229 familles).

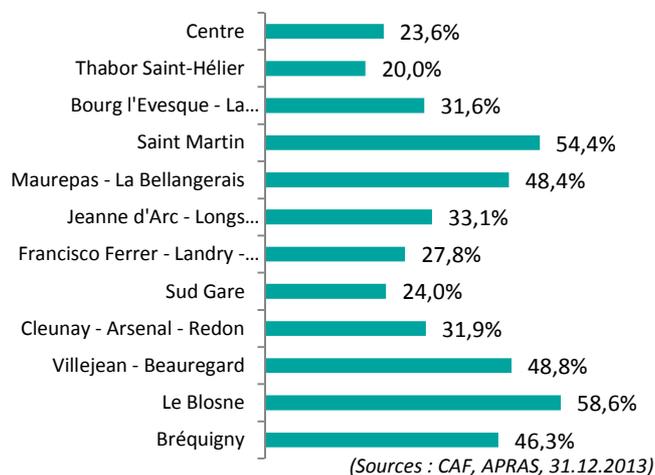
L’augmentation des familles monoparentales est plus importante dans les territoires non prioritaires avec +12,3%, que dans les territoires prioritaires, avec +7,2%.

Nb de familles allocataires à bas revenus – Quartiers et Territoires Prioritaires rennais en 2013 (et évolution par rapport à 2008)



(Sources : CAF, APRAS, 31.12.2013)

% de familles à bas revenus / nb de familles allocataires CAF – Quartiers – Territoires rennais en 2013



(Sources : CAF, APRAS, 31.12.2013)

38,1 % des familles allocataires CAF de Rennes sont à bas revenus

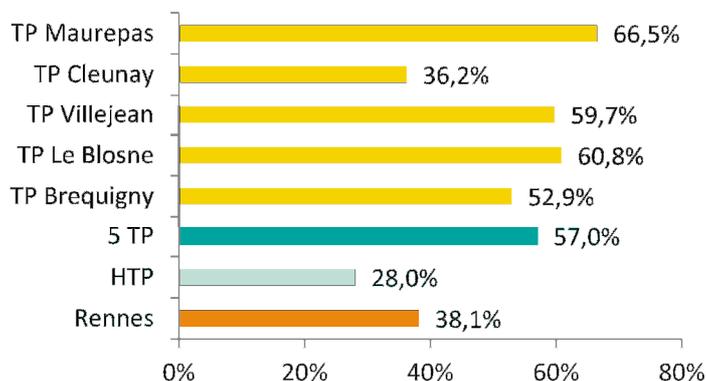
6 832 familles allocataires présentent un revenu inférieur au seuil des bas revenus (cf définition infra). Le pourcentage le plus fort, 58,6% se trouve dans le quartier du Blossne et celui le plus faible 20,0% au quartier Thabor – Saint-Hélier.

Tandis que les TP rassemblent 35% des familles allocataires, ils concentrent 52% des familles à bas revenus (3 562 familles). Ainsi 57% des familles des TP sont à bas revenus, contre 28,0% hors territoires prioritaires.

Des familles à bas revenus de plus en plus nombreuses

La part des familles ayant des bas revenus est en hausse. En 2008 à Rennes, cette part était de 32,2%.

Les familles à bas revenus sont en majorité des familles monoparentales (57,8%).



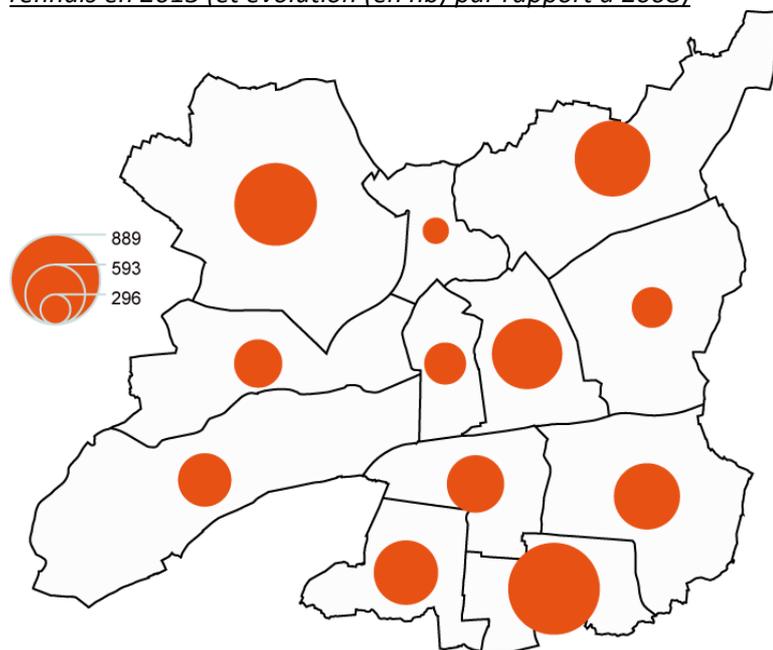
Méthodologie

Seuil de bas revenus

Le seuil des bas revenus est un niveau de revenus disponibles bruts mensuel (avant impôts). Depuis 2007, ce seuil est égal à 60% de la médiane des revenus par unité de consommation. En 2013, ce seuil des bas revenus correspondait à 1 021 € par unité de consommation et par mois (hors étudiants et personnes âgées de 65 ans et plus). Il est calculé par unité de consommation, en s'appuyant sur l'échelle d'équivalence suivante : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour tout autre adulte et enfant de plus de 14 ans, 0,3 pour tout enfant de moins de 14 ans et 0,2 supplémentaire pour une famille monoparentale. Il s'agit d'un seuil de pauvreté relative (le seuil de pauvreté absolue est calculé en fonction d'un panier annuel de consommation minimal pour assurer un niveau de vie tolérable).

1.2. Les enfants de moins de 3 ans

Nb d'enfants de moins de 3 ans – Quartiers et Territoires Prioritaires rennais en 2013 (et évolution (en nb) par rapport à 2008)



Sources : APRAS-CAF, 31.12.2013

6 929 enfants de moins de 3 ans en 2013

Les 0-2 ans sont les plus nombreux au Blosne, puis à Villejean Beauregard et à Maurepas La Bellangerais.

36% vivent au sein des Territoires Prioritaires.

358 de plus qu'en 2008

144 de moins qu'en 2012

Tandis que leur nombre étaient en hausse depuis plusieurs années, 2013 marque une baisse (-2,0%).

La hausse par rapport à 2008 s'en trouve limitée (+358 ; +5,4%). Ce sont les quartiers qui connaissent des livraisons de logements qui voient le plus leur nombre augmenter (Beauregard et la Courrouze) : +185 enfants, soit +29,3% à Villejean–Beauregard et +96, soit +22,3% à Cleunay–Arsenal–Redon.

A l'échelle des territoires, on constate une augmentation de +9,0 % pour les territoires prioritaires et de +3,2% hors territoires prioritaires.

A noter :

2 700 enfants de 2 ans en 2013 (CAF).

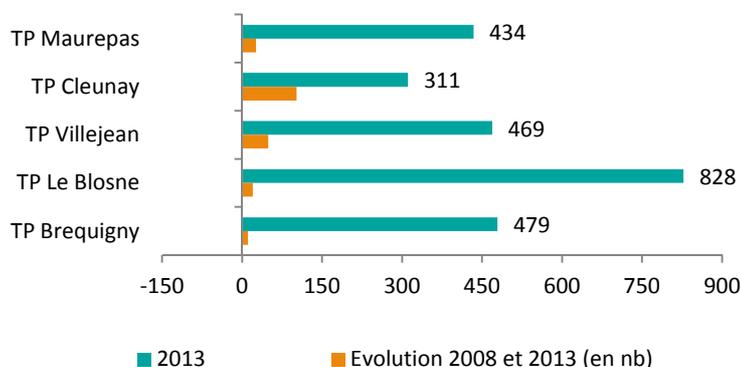
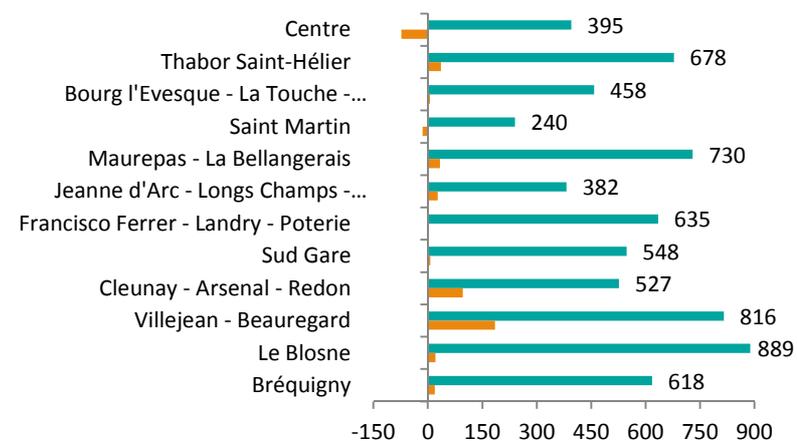
Méthodologie

Enfants de moins de 3 ans

Il s'agit des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires.

Compte-tenu des prestations PAJE, la couverture de la CAF est encore plus forte pour les familles avec enfant(s) de moins de 3 ans.

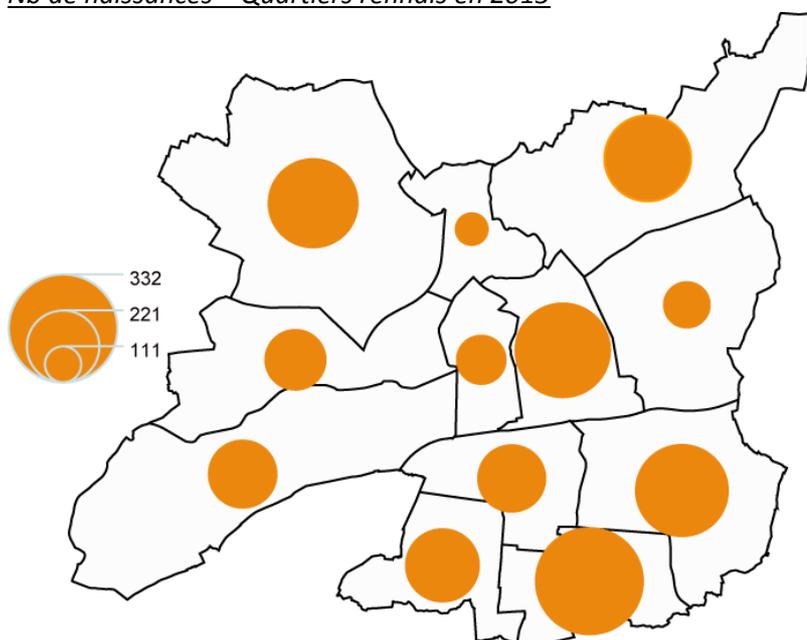
Concernant l'observation de cette tranche d'âge et l'analyse en termes d'accueil de la petite enfance, la donnée CAF est préférée à celle de l'INSEE qui se base sur un sondage. Les chiffres de la CAF s'avèrent plus précis pour cette population.



(Sources : CAF, APRAS, 31.12.2013)

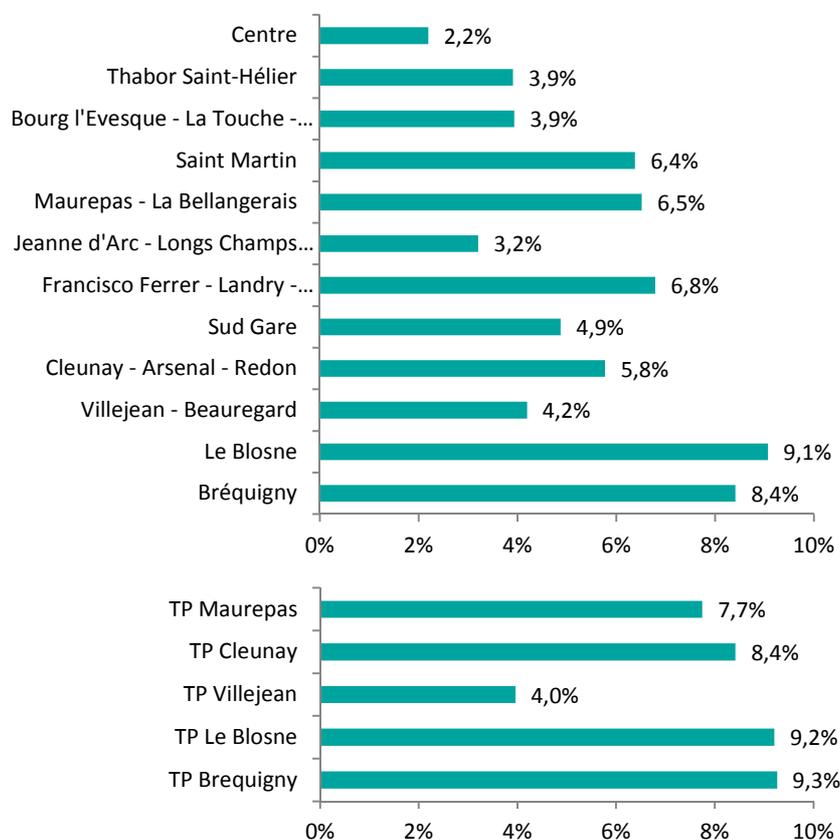
1.3. Les naissances

Nb de naissances – Quartiers rennais en 2013



(Sources : Ville de Rennes, APRAS, 31.12.2013)

Taux de naissances selon le nb de femmes de 15 à 44 ans – Quartiers et Territoires Prioritaires rennais en 2013



(Sources : Ville de Rennes, INSEE 2010, APRAS, 31.12.2013)

2 694 naissances à Rennes en 2013

Les naissances comptabilisées à Rennes en 2013 sont au nombre de 2 694. Elles sont les plus nombreuses sur les quartiers du Blosne (332), de Thabor– Saint-Hélier (294), de Francisco Ferrer–Landry–Poterie (286), de Villejean–Beauregard (277) et de Maurepas-La Bellangerais (264).

La majorité des mères ont entre 30 et 39 ans à la naissance de l'enfant et ce quel que soit le territoire (50% des mères à Rennes en 2012 ; 40,2% dans les territoires prioritaires ; 55,0% en dehors – *Source : PMI, Conseil Général en 2012*). Les différences sont plus marquées pour les 18-24 ans. Sur ce point, le taux le plus élevé se trouve dans les Territoires Prioritaires (20,6%, contre 9,8% dans le reste de la ville ; 13,4% pour Rennes).

Un taux de naissances plus élevé dans les Territoires Prioritaires

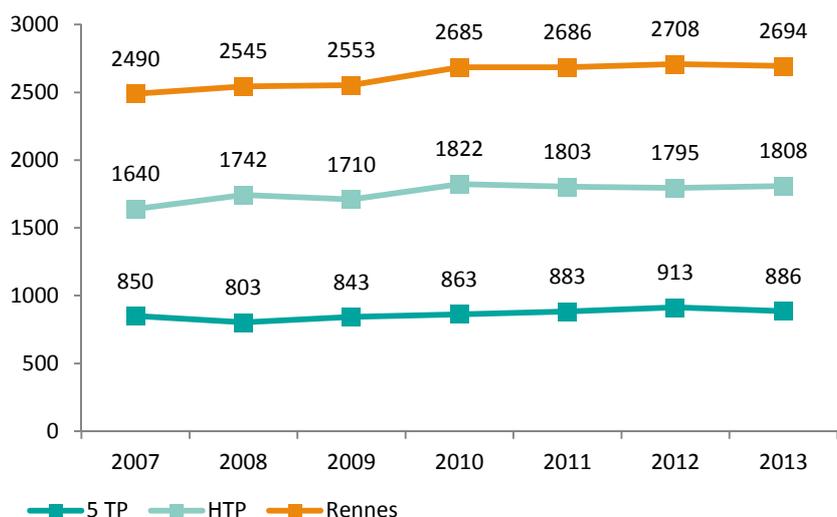
Rapporté à la population féminine de 15 à 44 ans, le taux de naissances est de 4,9% à Rennes en 2013. Il est le plus élevé au Blosne (9,1%), à Bréquigny (8,4%) et à Francisco Ferrer–Landry–Poterie (6,8%). Le quartier Centre, avec 2,2%, possède le taux de naissance le plus faible.

La variable « étudiantes » intervient fortement sur ce taux. Certains quartiers accueillent de nombreux étudiants et étudiantes. Ce ne sont généralement pas ces territoires qui connaissent de nombreuses naissances.

Ce taux de naissance est le plus fort dans les Territoires Prioritaires 7,3% (contre 4,2% pour les territoires non prioritaires).

Les TP de Bréquigny et du Blosne ont les taux les plus importants, 9,3% et de 9,2%. Celui de Villejean présente un taux faible du fait de la présence étudiante.

Evolution du nb de naissances – Territoires rennais sur la période 2008-2013



(Sources : Ville de Rennes, APRAS)

Une augmentation des naissances

La moyenne de naissances annuelles était de 2 594 sur la période de 2008 à 2010. Elle est passée à 2 696 naissances annuelles entre 2011 et 2013, soit 102 de plus (+3,9%). L'évolution la plus forte entre ces deux périodes s'observe sur le quartier de Villejean–Beauregard avec +26,9% de naissances en plus, soit 60 naissances de plus par an par rapport à la période précédente.

Cette hausse de +3,9% du nombre de naissances est accentuée dans les Territoires Prioritaires (+6,9%, soit +58 naissances par an, contre +2,5%, soit +44 hors territoires prioritaires).

Evolution des naissances (moyennes sur 3 années) – Territoires rennais sur la période 2008-2013

	Nb moyen de naissances sur la période 2008 à 2010	Nb moyen de naissances sur la période 2011 à 2013	Evolution (en nb)	Evolution (en %)
5 TP	836	894	58	6,90%
HTP	1758	1802	44	2,50%
Rennes	2594	2696	102	3,92%

(Sources : Ville de Rennes, APRAS, 31.12.2013)

Méthodologie

Les naissances

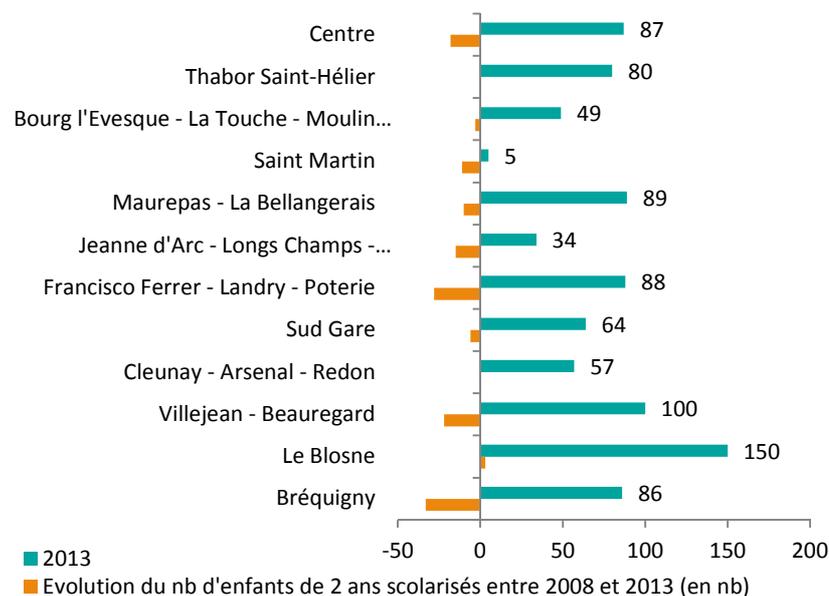
Il s'agit des naissances domiciliées (domicile de la mère), de source Etat Civil.

En termes d'analyse des évolutions des naissances, c'est la tendance qui compte. On peut observer une baisse d'une année à l'autre à l'échelle d'un quartier ou d'un Iris sans que cela ne soit significatif. Il est préférable d'analyser ces données en moyenne sur 3 années.

Pour consulter un historique des naissances, se rapporter au Tableau de Bord Social de l'APRAS.

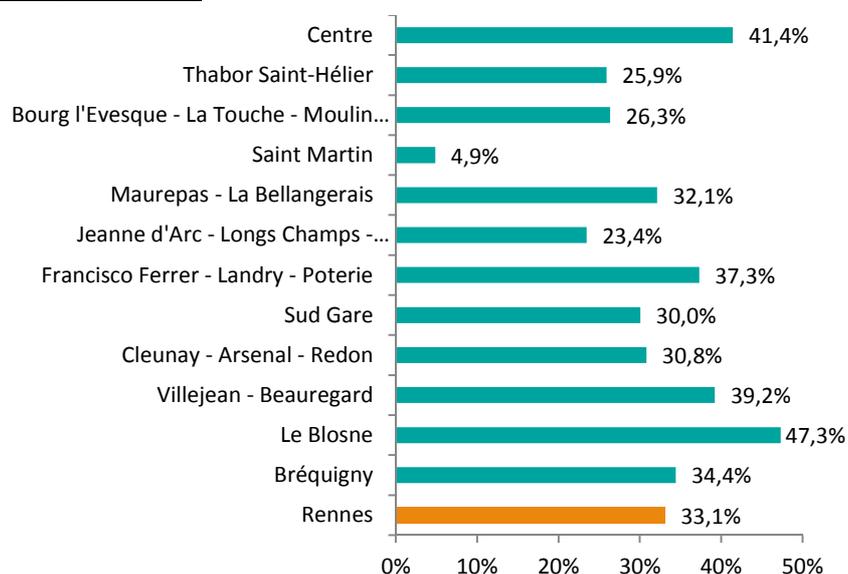
1.4. Scolarisation des jeunes enfants

Nb d'enfants de 2 ans scolarisés – Quartiers rennais en 2013 (et évolution (en nb) par rapport à 2008)



(Sources : Inspection Académique, Ville de Rennes, APRAS, 31.12.2013)

Taux de scolarisation des enfants de 2 ans – Quartiers rennais en 2013 (Estimation)



(Sources : Inspection Académique, Ville de Rennes, APRAS, 31.12.2013)

Un tiers des enfants de 2 ans scolarisés

En 2013, 889 enfants âgés de 2 ans ont été scolarisés à Rennes. Ils sont les plus nombreux au Blosne (150) et à Villejean-Beaugerard (100).

Rapporté au nombre d'enfants nés en 2011 (2 686), le taux de scolarisation des enfants de 2 ans est sur la ville en 2013 de 33,1%. Parmi les 12 quartiers, ce taux est le plus fort au Blosne (47,3%). Arrivent ensuite les quartiers du Centre (41,4%) et de Villejean-Beaugerard (39,2%). (On ne relève pas le taux sur Saint Martin, dont le résultat est minoré du fait du nombre important de naissances d'enfants du voyage domiciliés sur ce quartier).

Une baisse du taux de scolarisation des enfants de 2 ans

En 2001, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans, à Rennes, avoisinait 54%. Cette diminution s'explique par la mise en place par l'Education Nationale, de mesures visant à réduire la scolarisation des enfants de 2 ans.

Depuis 2011 on constate une très légère reprise de ce taux : 31,0% en 2011, 31,3% en 2012 et 33,1% en 2013.

Méthodologie

Taux de scolarisation des enfants de 2 ans

Le taux de scolarisation des enfants de 2 ans est calculé au regard du nombre de naissances de l'année n-2 :

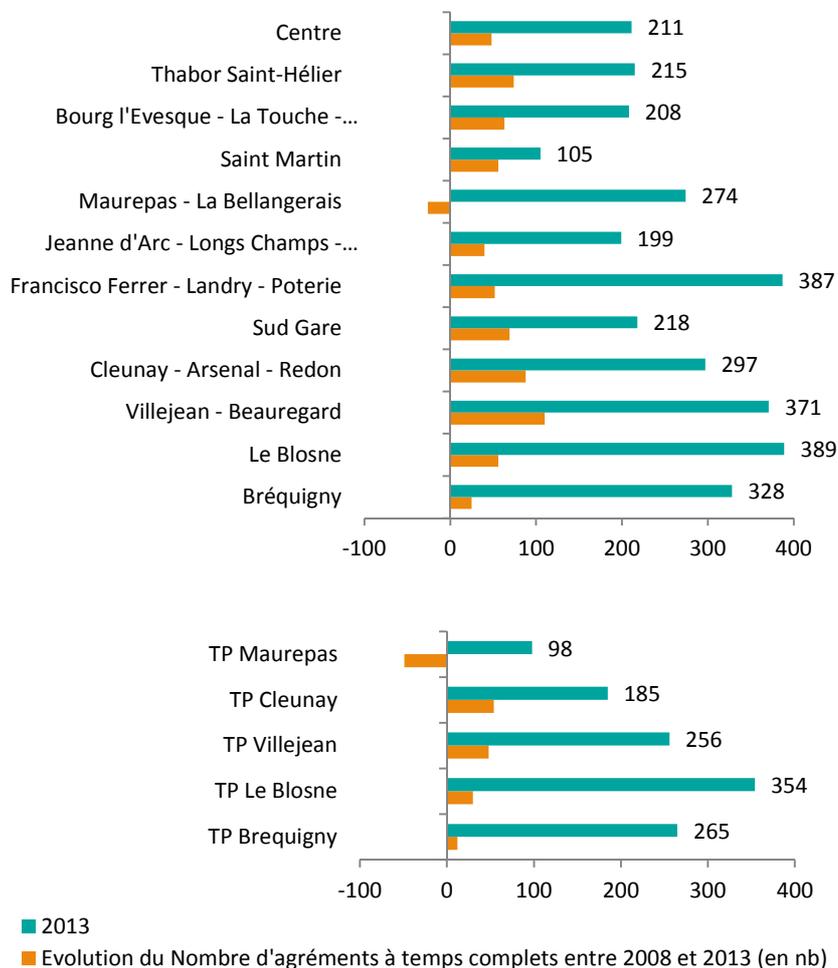
$\text{Nombre d'enfants de 2 ans scolarisés (n)} / \text{Nombre de naissances (n-2)}$

Ce taux ne tient donc pas compte des mouvements de population (déménagements des familles arrivées et parties entre la naissance et les 2 ans de l'enfant).

2. Offres d'accueil

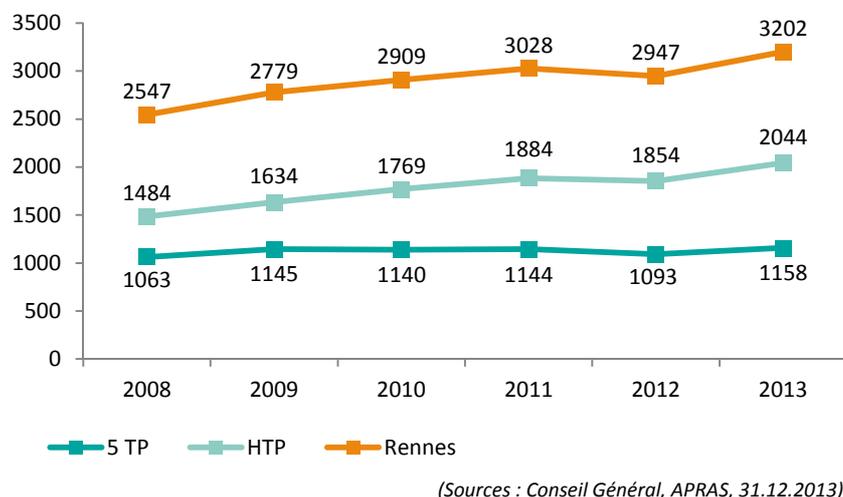
2.1. L'accueil individuel

Nb d'agrément temps complets – Quartiers rennais en 2013



(Sources : Conseil Général, CAF, APRAS, 31.12.2013)

Evolution du nb d'agrément temps complets – Territoires rennais sur la période 2008-2013



(Sources : Conseil Général, APRAS, 31.12.2013)

1 201 assistants maternels en 2013

Depuis 2008 le nombre d'assistants maternels, agréés par le Conseil Général, augmente dans la ville. Ces assistants maternels sont 1 201 en 2013, soit 137 de plus qu'en 2008. Ils sont les plus nombreux sur les quartiers du Blosne (155) et de Francisco Ferrer-Landry-Poterie (144).

+25,7 % d'agrément à temps complets entre 2008 et 2013

Le nombre d'agrément à temps complets progresse de fait : la ville de Rennes en compte 3 202 en 2013, soit 655 de plus qu'en 2008 (+25,7%) : 389 au Blosne et 387 à Francisco Ferrer – Landry – Poterie.

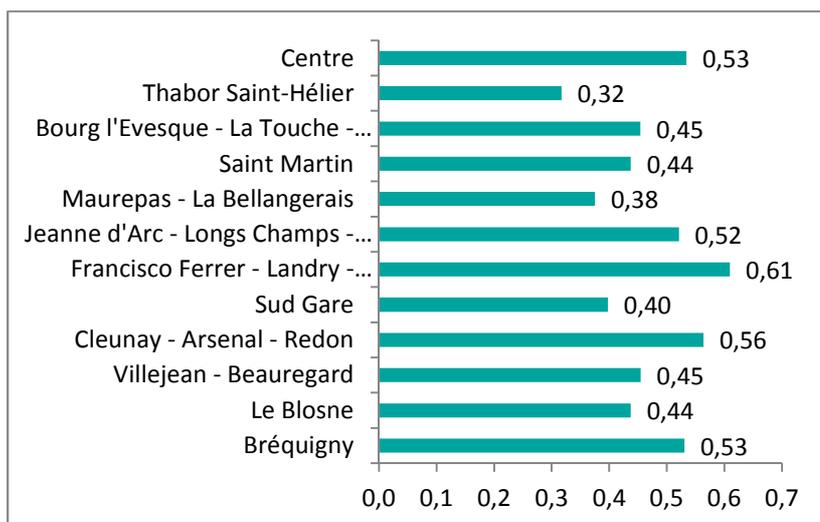
La plus forte augmentation est située sur le quartier Saint-Martin (+114,3%) et seul Maurepas-La Bellangerais voit son nombre diminuer (-8,7%).

36,2% des agrément à temps complets sont enregistrés sur un territoire prioritaire : 354 se trouve dans le TP du Blosne.

La plus forte hausse concerne les territoires non prioritaires, +37,7%. Sur ces derniers, on note des évolutions contrastées : +41,2% pour le TP de Cleunay (+54 agrément) et -33,3% pour le TP de Maurepas (-49).

La baisse observée sur Maurepas (un tiers sur le TP) s'explique par la mise en place, suite au diagnostic petite enfance réalisé en 2010, d'un suivi de l'accueil individuel mené au niveau du quartier, un travail d'accompagnement des familles et des assistantes maternelles dans la proximité. On peut considérer désormais que sur ce quartier, le nombre d'agrément affiché ne correspond pas à un chiffre théorique comme dans les autres quartiers, mais est bien le reflet de la capacité d'accueil réelle chez les assistants maternels.

Nb d'agrément temps complets pour un enfant de moins de 3 ans
– Quartiers et Territoires rennais en 2013

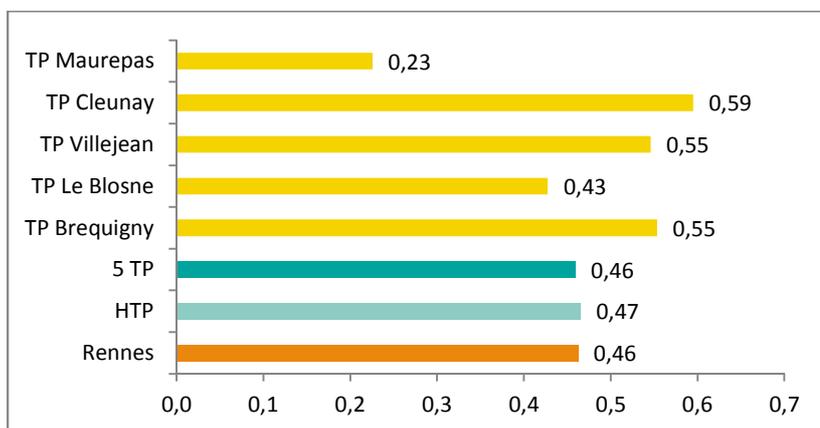


0,46 place par enfant de moins de 3 ans

Rapporté au nombre d'enfants de moins de 3 ans, le nombre de place pour un enfant de moins de 3 ans est 0,46 à Rennes en 2013. Ce ratio est le plus fort sur les quartiers de Francisco Ferrer–Landry–Poterie et de Cleunay–Arsenal–Redon (0,61). A contrario, le ratio est le plus faible au Thabor–Saint-Hélier (0,32).

Territoires prioritaires et territoires non prioritaires ont un ratio proche. C'est au sein du TP de Cleunay que ce dernier est le plus important (0,59). Le TP de Maurepas possède quant à lui, un ratio de 0,23.

Concernant Maurepas, qu'il s'agisse du quartier ou du territoire prioritaire, ce ratio n'est pas majoré, comme sur les autres territoires, par des places chez des assistantes maternelles qui n'existent pas dans les faits (cf. encadré page précédente).



(Sources : CAF 31.12.2013, Conseil Général 31.12.2013, APRAS)

Observatoire national de la petite enfance
L'accueil du jeune enfant en 2013
Rapport 2014

Capacité chez les assistants maternels
France métropolitaine :
0,325 place pour un enfant de moins de 3 ans

à partir de l'estimation du nombre de places proposées à des enfants de moins de 3 ans par les assistants maternels souhaitant être directement employés par les parents (capacité d'accueil théorique), rapporté au nombre d'enfants de moins de 3 ans.

Une capacité d'accueil théorique

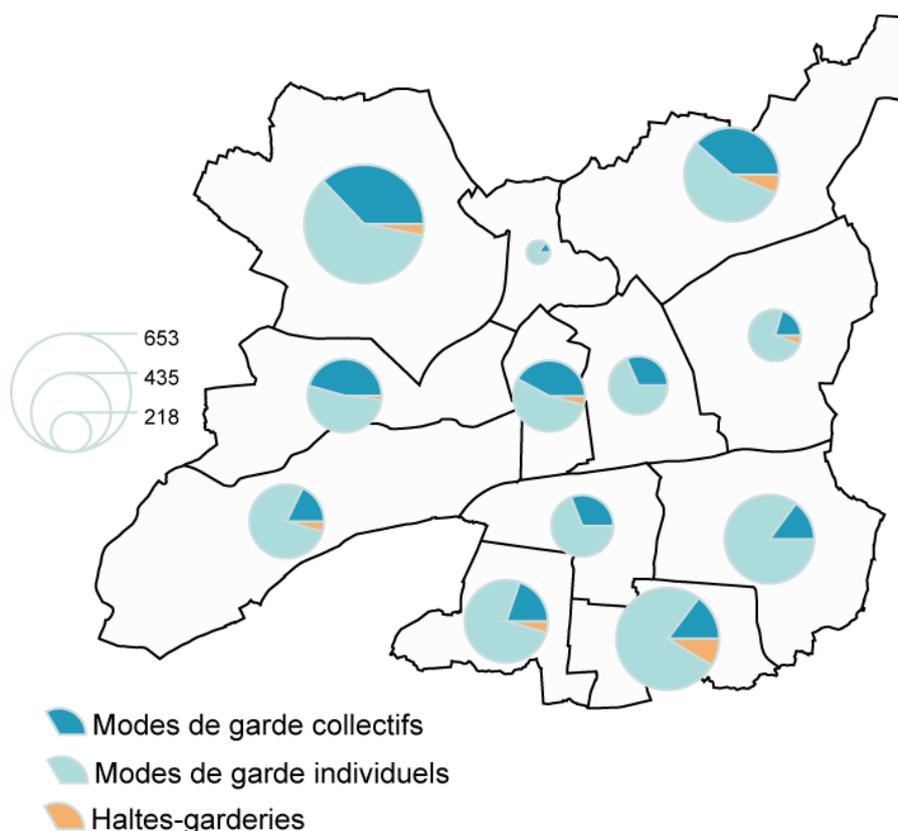
La capacité d'accueil chez les assistantes maternelles indépendantes est théorique : l'agrément couvre plusieurs années et peut concerner des périodes où la personne n'est pas en activité ; d'autre part des assistants maternels n'utilisent pas la totalité de leur capacité d'accueil.

Les enquêtes de l'APRAS dans les quartiers montrent que la capacité réelle est inférieure de 15 à 20% à ce chiffre (hormis le quartier de Maurepas ; commentaires).

D'autre part des assistants maternels actifs et disponibles se trouvent sans enfant à garder.

1 201 assistants maternels étaient agréés en décembre 2013 ; or la CAF met en évidence 809 assistants maternels « exerçant réellement » (source : familles bénéficiaires de la PAJE Complément Mode de Garde).

2.2. Synthèse de l'accueil collectif et individuel



ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL PAR QUARTIER :

QUARTIERS	Dénomination	Type	Régulier	Occasionnel	Nb d'enfants de - de 3 ans	Nb places accueil régulier/ Nb enfants de - de 3 ans
01	Crèche JEAN PIAGET	Crèche collective publique	64			
01	Multi-Accueil TANNOU	Crèche collective publique	62			
01	Crèche HOTEL DIEU	Crèche collective de personnel ouverte sur l'extérieur	39			
01	Halte-Garderie CARRE RENNAIS	Halte-garderie associative		16		
01	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	211			
01	Total Quartier CENTRE	Ensemble des modes d'accueil	376	16	395	0,95
02	Crèche ALAIN GERBAULT	Crèche collective publique	60			
02	Multi-accueil RIGOLO COMME LA VIE SAINT HELIER	Crèche d'entreprise - Multi-accueil collectif associatif	25			
02	Crèche SWEET MOMES	Crèche collective associative	16			
02	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	215			
02	Crèches familiales municipales	Places crèches familiales municipales	5			
02	Total THABOR-SAINT HELIER-ALPHONSE GUERIN	Ensemble des modes d'accueil	321	0	678	0,47
03	Crèche PAPU	Crèche collective publique	64			
03	Multi-Accueil 1, 2, 3 SOLEIL	Crèche d'entreprise - Multi-accueil collectif privé à but lucratif	35			
03	Multi-Accueil MTI MOUN	Crèche collective associative	45			
03	Multi-Accueil CROC'MAHON	Multi-accueil collectif associatif	11	8		
03	Micro-Crèche LES JARDINS D'EMILE	Micro-crèche privée à but lucratif	10			
03	Micro-crèche PICCOLINO	Micro-crèche privée à but lucratif	10			
03	Micro-crèche PICCOLINO 2	Micro-crèche privée à but lucratif	10			
03	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	208			
03	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	4			
03	Total Quartier B. L'EVEQUE-LA TOUCHE-M. DU COMTE	Ensemble des modes d'accueil	397	8	458	0,87

QUARTIERS	Dénomination	Type	Régulier	Occasionnel	Nb d'enfants de - de 3 ans	Nb places accueil régulier/ Nb enfants de - de 3 ans
04	Crèche MELBA	Crèche collective parentale	20			
04	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	105			
04	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	5			
04	Total Quartier SAINT MARTIN	Ensemble des modes d'accueil	130	0	240	0,54
05	Crèche ANNIE FRATELLINI	Crèche collective publique	41			
05	Crèche FRANCOISE DOLTO	Crèche collective publique	64			
05	Multi-Accueil JEAN CURIE	Crèche collective publique	64			
05	Crèche LES FRUITS DE LA PASSION	Crèche collective parentale	14			
05	Crèche POUPENN	Crèche collective parentale	16			
05	Halte-Garderie LES LONGS PRES	Halte-garderie associative		13		
05	Halte-Garderie MAUREPAS	Halte-garderie associative		20		
05	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	274			
05	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	12			
05	Total Quartier MAUREPAS-LA BELLANGERAIS	Ensemble des modes d'accueil	485	33	730	0,66
06	Multi-Accueil JEAN ROSTAND	Crèche collective publique	42			
06	Halte-Garderie BEBEBUL	Halte-garderie parentale		16		
06	Crèche CANNELLE	Crèche collective associative	16			
06	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	199			
06	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	11			
06	Total Quartier J. D'ARC-LONGSCHAMPS-BEAULIEU	Ensemble des modes d'accueil	268	16	382	0,70
07	Multi-Accueil LA POTERIE	Crèche collective publique	64			
07	Micro-Crèche LES JARDINS D'EMILE	Micro-crèche privée à but lucratif	9			
07	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	387			
07	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	29			
07	Total Quartier FRANCISCO FERRER-LANDRY-POTERIE	Ensemble des modes d'accueil	489	0	635	0,77
08	Crèche ALAIN BOUCHART	Crèche collective publique	41			
08	Multi-accueil LORIS MALAGUZZI	Crèche collective publique	64			
08	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	218			
08	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	16			
08	Total Quartier SUD GARE	Ensemble des modes d'accueil	339	0	548	0,62
09	Multi-Accueil MARION DU FAOUET	Crèche collective publique	64			
09	Halte-Garderie CLEUNAY	Halte-garderie associative		18		
09	Micro-Crèche LES JARDINS D'EMILE	Micro-crèche privée à but lucratif	9			
09	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	297			
09	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	19			
09	Total Quartier CLEUNAY-ARSENAL-REDON	Ensemble des modes d'accueil	389	18	527	0,74
10	Multi-Accueil PAULINE KERGOMARD	Crèche collective publique	64			
10	Multi-Accueil COLETTE	Crèche collective publique	60			
10	Crèche AU CLAIR DE LA LUNE	Crèche collective parentale	13			
10	Crèche BEAUREGARD	Crèche collective de personnel ouverte sur l'extérieur	45			
10	Crèche PONTCHAILLOU	Crèche collective de personnel ouverte sur l'extérieur	60			
10	Halte-Garderie VILLEJEAN	Halte-garderie associative		20		
10	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	371			
10	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	20			
10	Total Quartier VILLEJEAN-BEAUREGARD	Ensemble des modes d'accueil	633	20	816	0,78
11	Multi-Accueil HENRI WALLON	Crèche collective publique	64			
11	Multi-Accueil LES PETITS POTES	Multi-accueil collectif parental	19	1		
11	Halte-Garderie MAISON DES SQUARES	Halte-garderie parentale		10		
11	Halte-Garderie CARREFOUR 18	Halte-garderie associative		18		
11	Halte-Garderie LE BLOSNE	Halte-garderie associative		20		
11	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	389			
11	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	42			
11	Total Quartier LE BLOSNE	Ensemble des modes d'accueil	514	49	889	0,58
12	Crèche LOUISE BODIN	Crèche collective publique	64			
12	Crèche TY BUGALE	Crèche collective parentale	16			
12	Halte-Garderie CHAMPS MANCEAUX	Halte-garderie associative		20		
12	Micro-Crèche MA CABANE EN BOIS	Micro-crèche privée à but lucratif	10			
12	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	328			
12	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	17			
12	Total Quartier BREQUIGNY	Ensemble des modes d'accueil	435	20	618	0,70
NV	Multi-Accueil CALAIS	Crèche collective associative	5			
NV	Multi-Accueil ENFANT'AI SY	Crèche collective associative	5			
NV	Total NV	Ensemble des modes d'accueil	10	0		
VDR	Rennes	Ensemble des modes d'accueil	4 786	180	6 929	0,69

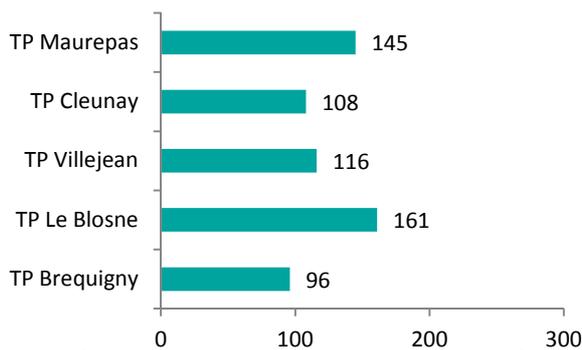
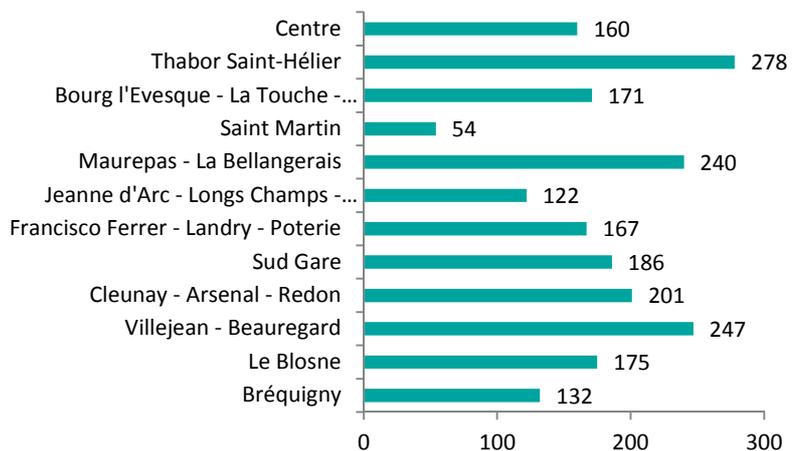
ACCUEIL COLLECTIF ET INDIVIDUEL PAR TYPE :

QUARTIERS	Dénomination	Type	Régulier	Occasionnel
08	Crèche ALAIN BOUCHART	Crèche collective publique	41	
02	Crèche ALAIN GERBAULT	Crèche collective publique	60	
05	Crèche ANNIE FRATELLINI	Crèche collective publique	41	
05	Crèche FRANCOISE DOLTO	Crèche collective publique	64	
01	Crèche JEAN PIAGET	Crèche collective publique	64	
12	Crèche LOUISE BODIN	Crèche collective publique	64	
03	Crèche PAPU	Crèche collective publique	64	
08	Multi-accueil LORIS MALAGUZZI	Crèche collective publique	64	
11	Multi-Accueil HENRI WALLON	Crèche collective publique	64	
06	Multi-Accueil JEAN ROSTAND	Crèche collective publique	42	
05	Multi-Accueil MARIE CURIE	Crèche collective publique	64	
09	Multi-Accueil MARION DU FAOUE	Crèche collective publique	64	
10	Multi-Accueil PAULINE KERGOMARD	Crèche collective publique	64	
07	Multi-Accueil LA POTERIE	Crèche collective publique	64	
01	Multi-Accueil TANNOU	Crèche collective publique	62	
10	Multi-Accueil COLETTE	Crèche collective publique	60	
	TOTAL	CRECHES COLLECTIVES MUNICIPALES	946	
10	Crèche AU CLAIR DE LA LUNE	Crèche collective parentale	13	
05	Crèche LES FRUITS DE LA PASSION	Crèche collective parentale	14	
04	Crèche MELBA	Crèche collective parentale	20	
05	Crèche POUPENN	Crèche collective parentale	16	
12	Crèche TY BUGALE	Crèche collective parentale	16	
11	Multi-Accueil LES PETITS POTES	Multi-accueil collectif parental	19	1
	TOTAL	CRECHES COLLECTIVES PARENTALES	98	1
10	Crèche BEAUREGARD	Crèche collective de personnel ouverte sur l'extérieur	45	
01	Crèche HOTEL DIEU	Crèche collective de personnel ouverte sur l'extérieur	39	
10	Crèche PONTCHAILLOU	Crèche collective de personnel ouverte sur l'extérieur	60	
02	Multi-accueil RIGOLO COMME LA VIE SAINT HELIER	Crèche d'entreprise - Multi-accueil collectif associatif	25	
03	Multi-Accueil 1, 2, 3 SOLEIL	Crèche d'entreprise - Multi-accueil collectif privé à but lucratif	35	
	TOTAL	CRECHES DE PERSONNEL	204	
NV	Multi-Accueil CALAIS	Crèche collective associative	5	
NV	Multi-Accueil ENFANTAISY	Crèche collective associative	5	
02	Crèche SWEET MOMES	Crèche collective associative	16	
06	Crèche CANNELLE	Crèche collective associative	16	
03	Multi-Accueil MTI MOUN	Crèche collective associative	45	
03	Multi-Accueil CROC'MAHON	Multi-accueil collectif associatif	11	8
	TOTAL	CRECHES COLLECTIVES ASSOCIATIVES	98	8
07	Micro-Crèche LES JARDINS D'EMILE	Micro-crèche privée à but lucratif	9	
09	Micro-Crèche LES JARDINS D'EMILE	Micro-crèche privée à but lucratif	9	
03	Micro-Crèche LES JARDINS D'EMILE	Micro-crèche privée à but lucratif	10	
12	Micro-Crèche MA CABANE EN BOIS	Micro-crèche privée à but lucratif	10	
03	Micro-crèche PICCOLINO	Micro-crèche privée à but lucratif	10	
03	Micro-crèche PICCOLINO 2	Micro-crèche privée à but lucratif	10	
	TOTAL	CRECHES PRIVÉES	58	
06	Halte-Garderie BEBEBUL	Halte-garderie parentale		16
11	Halte-Garderie MAISON DES SQUARES	Halte-garderie parentale		10
01	Halte-Garderie CARRE RENNAIS	Halte-garderie associative		16
11	Halte-Garderie CARREFOUR 18	Halte-garderie associative		18
12	Halte-Garderie CHAMPS MANCEAUX	Halte-garderie associative		20
09	Halte-Garderie CLEUNAY	Halte-garderie associative		18
05	Halte-Garderie LES LONGS PRES	Halte-garderie associative		13
05	Halte-Garderie MAUREPAS	Halte-garderie associative		20
11	Halte-Garderie LE BLOSNE	Halte-garderie associative		20
10	Halte-Garderie VILLEJEAN	Halte-garderie associative		20
	TOTAL	HALTES-GARDERIES PARENTALES ET ASSOCIATIVES		171
RENNES	TOTAL ACCUEIL COLLECTIF	ENSEMBLE DES STRUCTURES	1404	180
01	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	211	
02	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	215	
03	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	208	
04	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	105	
05	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	274	
06	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	199	
07	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	387	
08	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	218	
09	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	297	
10	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	371	
11	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	389	
12	Assistantes maternelles indépendantes	Agréments temps complet - CG	328	
	TOTAL	AGREMENTS TEMPS COMPLETS - CG	3202	
02	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	5	
03	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	4	
04	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	5	
05	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	12	
06	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	11	
07	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	29	
08	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	16	
09	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	19	
10	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	20	
11	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	42	
12	Assistantes maternelles Ville de Rennes	Crèches familiales municipales : nb de places	17	
	TOTAL	CRECHES FAMILIALES MUNICIPALES : NB DE PLACES	180	
RENNES	TOTAL ACCUEIL FAMILIAL	ENSEMBLE ACCUEIL FAMILIAL	3382	
RENNES	TOTAL ACCUEIL COLLECTIF / FAMILIAL	ENSEMBLE ACCUEIL COLLECTIF / FAMILIAL	4786	180

3. Familles et mode de garde

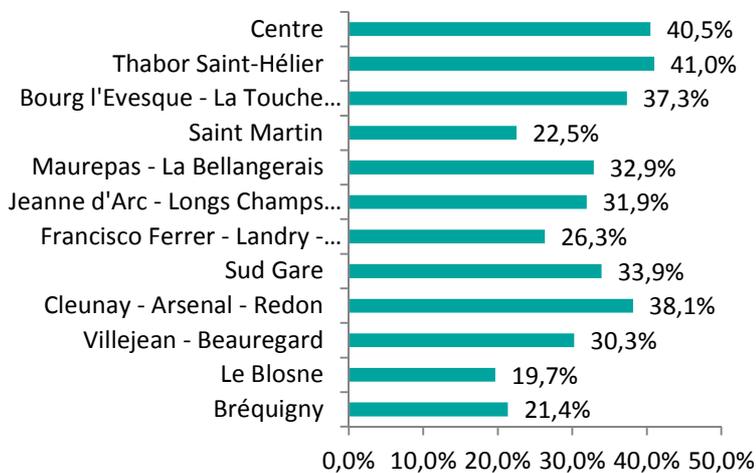
3.1. Inscriptions pour une place en crèche

Nb d'enfants concernés par une demande de place en crèche – Quartiers et Territoires Prioritaires rennais en 2013



(Sources : Ville de Rennes, CAF, APRAS, 31.12.2013)

% Nb d'enfants postulants / Nb d'enfants de moins de 3 ans – Quartiers et Territoires rennais en 2013



(Sources : Ville de Rennes, CAF, APRAS, 31.12.2013)

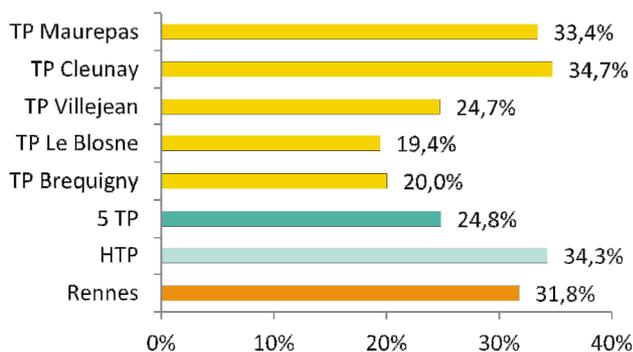
2 202 enfants concernés par une demande

En 2013, 31,8% des enfants étaient concernés par une demande de place en crèche municipale.

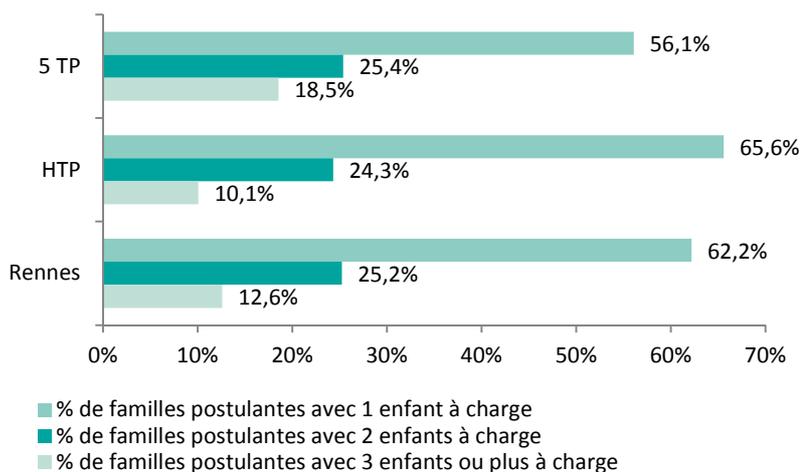
Les quartiers où ils sont les plus nombreux sont : Thabor-Saint-Hélier (278) et Villejean-Beaugerard (247). Mais rapportés au nombre de moins de 3 ans, les taux sont les plus élevés sur Thabor-Saint Hélier et Centre, tandis qu'il est un peu au-dessous de la moyenne rennaise pour Villejean-Beaugerard. C'est au Blosne que ce taux est le plus bas (moins de 20%). Il est également inférieur à 25% à Bréquigny. (On ne relève pas le taux sur Saint Martin, dont le résultat est minoré du fait du nombre important d'enfants du voyage domiciliés sur ce quartier).

626 enfants vivant dans un territoire prioritaire sont inscrits pour une demande de place en crèche, soit 24,8% des enfants de moins de 3 ans ; ce taux est de 34,3% en dehors des territoires prioritaires. Ces résultats sont toutefois contrastés entre les territoires ; ce taux est élevé à Cleunay et à Maurepas. Il est le plus bas au Blosne et à Bréquigny, puis à Villejean.

58,6% des enfants postulants sont âgés de moins d'un an.

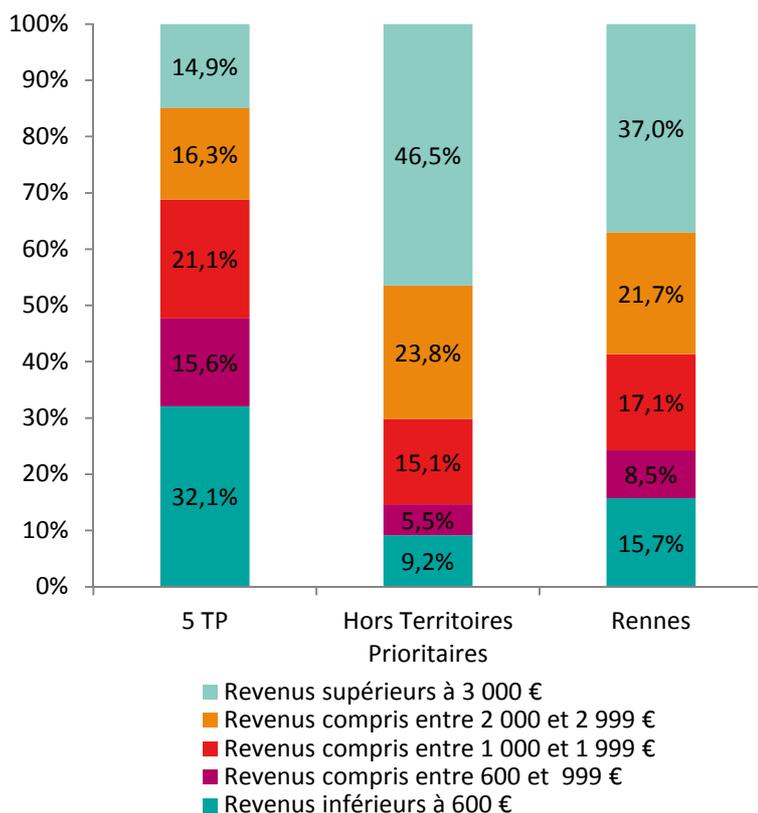


% de familles postulantes selon le nombre d'enfants à charge – Territoires rennais en 2013



(Sources : Ville de Rennes, APRAS, 31.12.2013)

% de familles postulantes à au moins une place en crèche selon les revenus – Territoires en 2013



(Sources : Ville de Rennes, APRAS, 31.12.2013)

Plus de 60% des familles postulantes pour une place en crèche ont un enfant à charge.

Parmi les 2 089 familles qui postulent pour bénéficier de place en crèche, 62% ont un enfant à charge.

Avec 18,5%, les territoires prioritaires possèdent la part la plus grande de familles postulantes ayant 3 enfants ou plus.

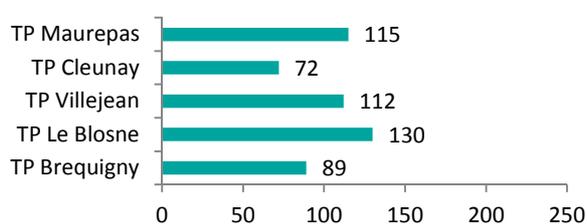
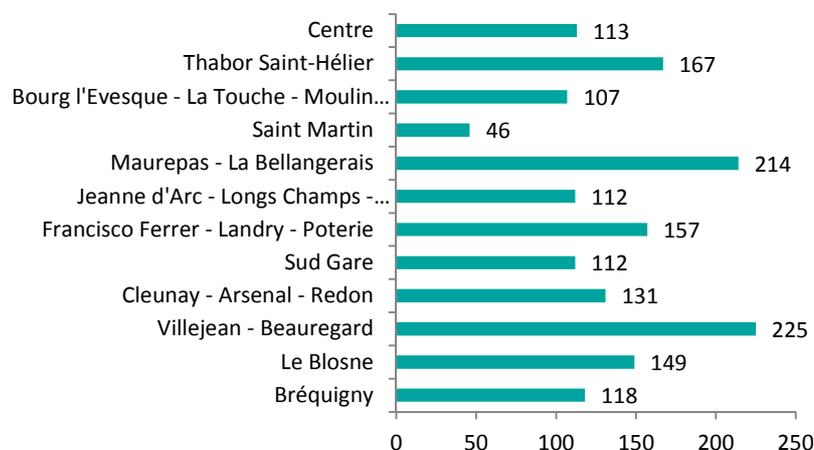
24% ont un revenu inférieur à 1 000 euros

Plus précisément, 24,2% des familles rennaises postulantes à une place en crèche en 2013 vivent avec un revenu mensuel de moins de 1 000 € (cela représente 507 familles). 37,0% ont un revenu mensuel qui dépasse les 3 000 € et 38,8% un revenu compris entre 1 000 et 3 000 €.

Près de la moitié des familles postulantes issues des territoires prioritaires ont un revenu inférieur à 1 000 € (47,7%, soit 278 familles). Parmi elles, 32,1 % déclarent moins de 600 euros.

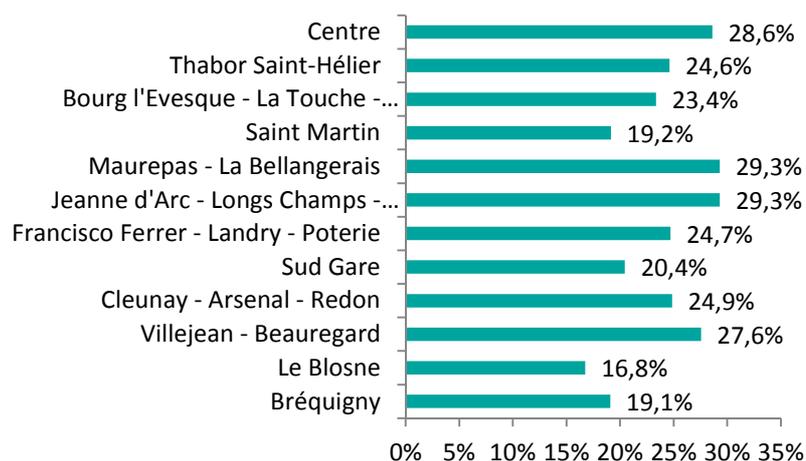
3.2 Les utilisateurs des places en crèches municipales

Nb d'enfants utilisateurs d'une place en crèche – Quartiers et Territoires Prioritaires rennais en 2013



(Sources : CAF, Ville de Rennes, APRAS, 31.12.2013)

Nb d'enfants utilisateurs / Nb d'enfants de moins de 3 ans – Quartiers et Territoires rennais en 2013



(Sources : CAF, Ville de Rennes, APRAS, 31.12.2013)

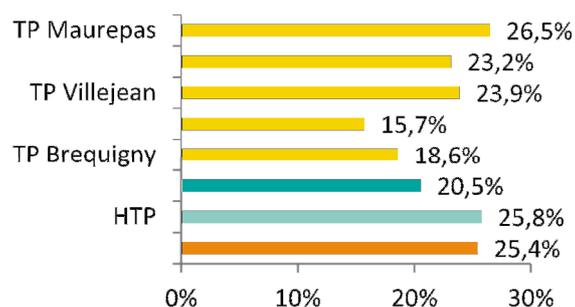
25,4% des moins de 3 ans accueillis en crèche municipale

1 762 enfants sont utilisateurs d'une place en crèche municipale en 2013. Les quartiers où ils sont les plus nombreux ne sont pas forcément ceux où la demande était la plus forte (225 enfants à Villejean–Beauregard et 214 à Maurepas–La Bellangerais).

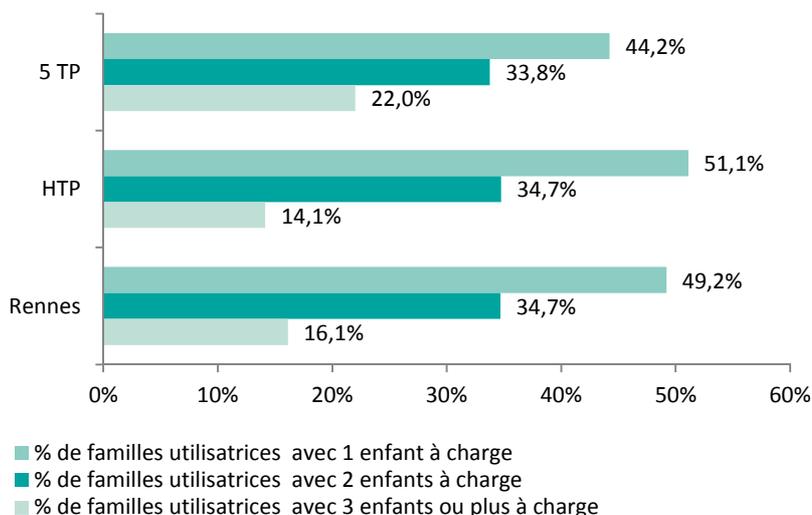
En termes de taux au regard des moins de 3 ans, l'écart est plus réduit que pour les enfants inscrits (13 points contre 21).

Autant il est possible de limiter les attributions par rapport à un quartier où la demande est importante, autant il est plus difficile de faire remonter le taux de ceux où la demande ne s'exprime pas ; Le Blosne reste ainsi le quartier où le taux d'utilisateurs, à l'instar du taux d'inscrits, est le plus bas des 12 quartiers.

518 enfants accueillis en crèche municipale vivent sur un territoire prioritaire, soit 20% des moins de 3 ans. Le Blosne, Territoire Prioritaire comptant le plus grand nombre d'enfants accueillis (130), met en évidence le ratio selon le nombre de moins de 3 ans le plus faible (15,6%). Il est également faible sur Bréquigny. Sur Maurepas, Cleunay et Villejean, il est au niveau du taux hors TP.



% de familles utilisatrices selon le nombre d'enfants à charge – Territoires rennais en 2013



Sources : CAF, Ville de Rennes, APRAS, 31.12.2012, 31.12.2013)

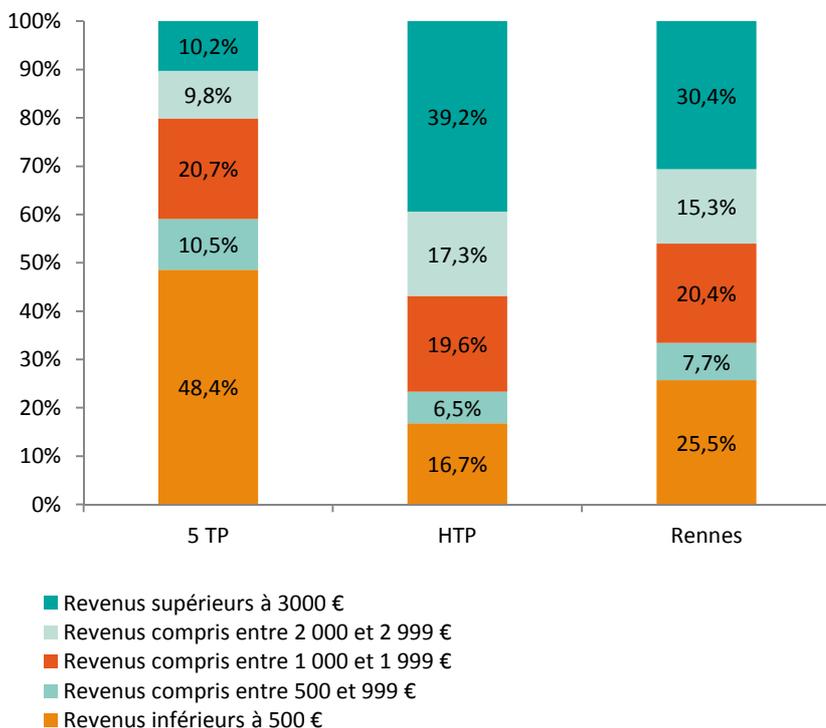
49% des familles utilisatrices des crèches ont un enfant à charge

Parmi les 1 606 familles utilisatrices d'une place en crèche en 2013, 49,2% ont un enfant unique, 34,7% deux enfants et 16,1% sont des familles nombreuses.

Les familles nombreuses sont davantage représentées dans les territoires prioritaires.

Si l'on s'intéresse aux revenus de ces familles, on peut constater que sur Rennes, 33,2% d'entre elles ont un QF inférieur à 1 000 € (534 familles). Elles sont 35,7% dont le QF est compris entre 1 000 et 3 000 € et 30,4% pour lesquelles il est supérieur à 3 000 €.

% de familles utilisatrices à au moins une place en crèche selon le niveau de revenus – Territoires en 2013



(Sources : CAF, Ville de Rennes, APRAS, 31.12.2013)

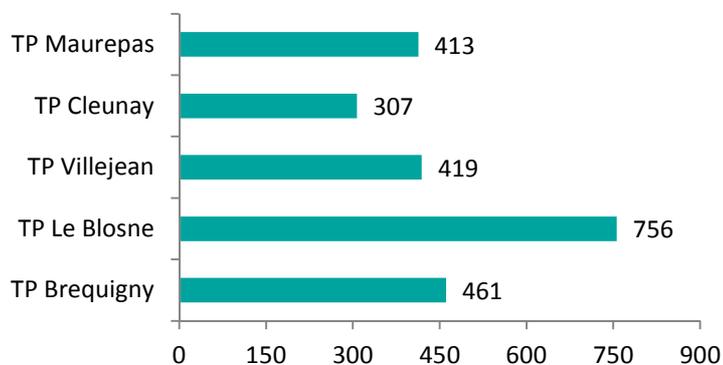
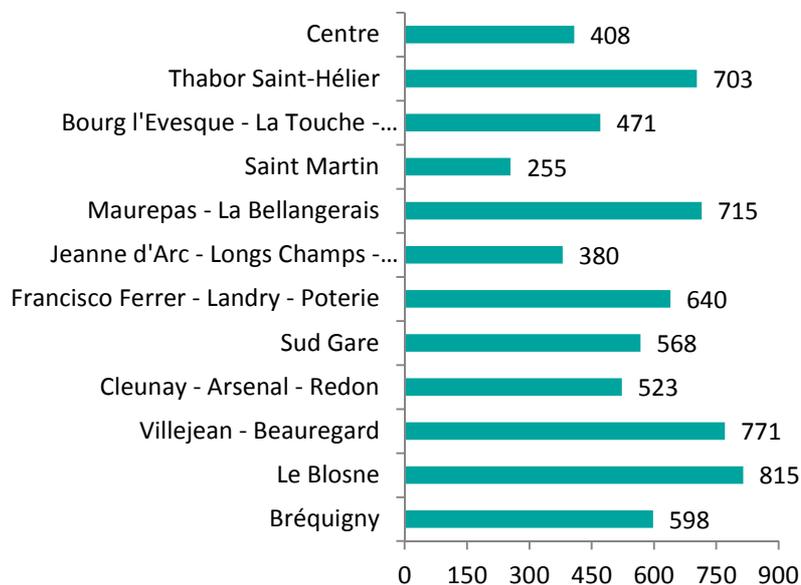
La part des familles ayant un QF inférieur à 1 000 € par mois est de 58,8 % sur l'ensemble des territoires prioritaires, contre 23,2% en dehors.

4. Prestation accueil jeune enfant

4.1. Les bénéficiaires de la PAJE

Nb de bénéficiaires de la PAJE

– Quartiers et Territoires Prioritaires rennais en 2013



(Sources : CAF, APRAS, 31.12.2013)

6 847 familles bénéficiaires de la PAJE

En 2013, la CAF enregistre 6 847 familles bénéficiaires de la PAJE, ce qui représente, 38% des familles allocataires. Les quartiers dans lesquels ces bénéficiaires sont les plus nombreux sont le Blosne (815) et Maurepas-La Bellangerais (715); cela renvoie au nombre d'enfants de moins de 3 ans selon les quartiers.

2 356 bénéficiaires habitent un Territoire Prioritaire.

Méthodologie

Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)

Mise en place en 2004, la PAJE se divise en plusieurs prestations : une prime à la naissance ou à l'adoption, une allocation de base, un complément de libre choix du mode de garde et un complément de libre choix d'activité.

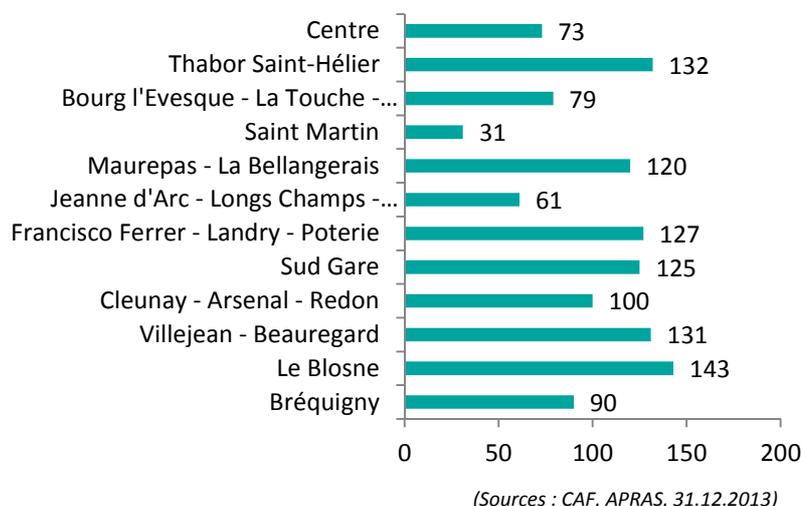
Elle a intégré les anciennes prestations telles que l'AGED, l'AFEAMA, l'APE.

Il reste possible de cumuler plusieurs prestations (ex : Complément de libre choix du mode de garde et libre choix d'activité à temps partiel). Il faut tenir compte des critères d'attributions qui varient selon le type de prestation PAJE, et qui excluent donc certaines familles.

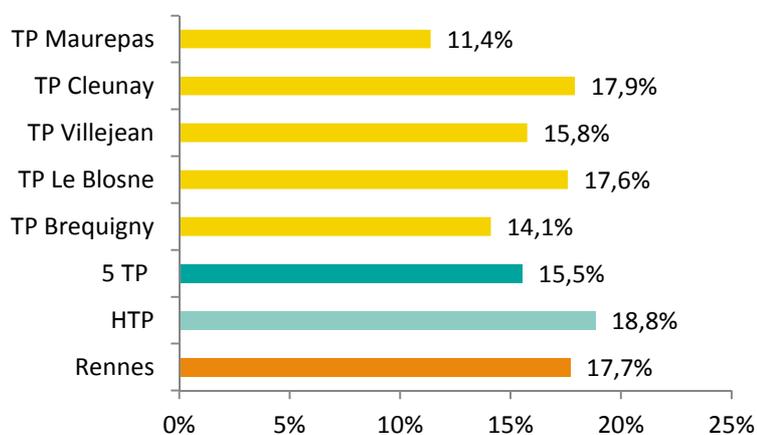
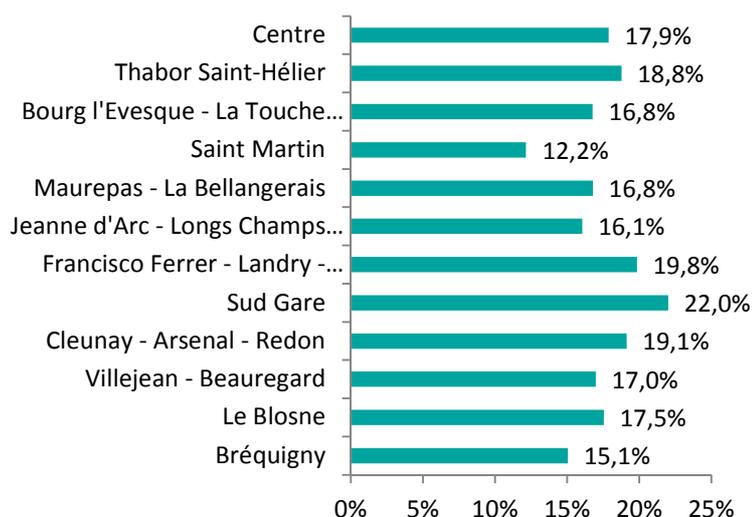
Bien que minoritaire la prestation peut concerner des enfants ayant entre 3 et 6 ans, ainsi que des enfants adoptés de moins de 20 ans.

4.2. Complément activité

Nb de familles bénéficiaires de la PAJE Complément libre choix d'activité – Quartiers en 2013



% de familles bénéficiaires de la PAJE CLCA /nb total de familles bénéficiaires de la PAJE – Quartiers et Territoires rennais en 2013



(Sources : CAF, APRAS, 31.12.2013)

1 212 familles bénéficient de la PAJE Complément de Libre Choix d'Activité

Elles sont davantage en nombre au Blosne et à Thabor-Saint-Hélier.

30% d'entre elles sont sur un territoire prioritaire : le TP du Blosne en comptabilise le plus grand nombre.

17,7% des bénéficiaires de la PAJE

C'est le taux de bénéficiaires de ce Complément activité rapporté au nombre de bénéficiaires de la PAJE.

Le pourcentage est plus faible dans les territoires prioritaires (15,5%, contre 18,8% hors TP). La nécessité de justifier d'une activité professionnelle avant le congé parental peut justifier ce taux plus bas, en particulier sur certains territoires (Maurepas).

Combien d'enfants concernés ?

731 enfants de moins de 3 ans pour la PAJE CLCA à taux plein et **634** à taux réduit.

372 pour les enfants de 3 à 5 ans révolus PAJE à taux plein, **346** en PAJE taux réduit.

Il s'agit des enfants des familles rennaises bénéficiaires du Complément Libre Choix d'Activité.

Méthodologie

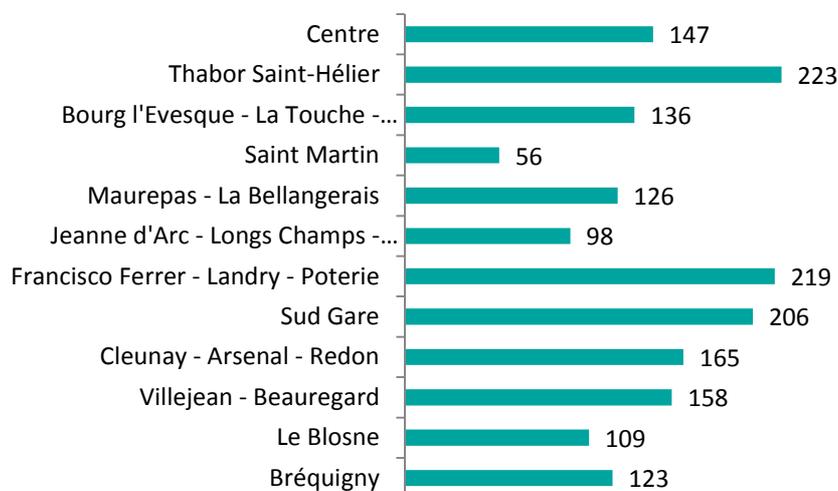
Complément Libre Choix d'Activité (CLCA)

Dès le premier enfant et pour chaque nouvel enfant, le CLCA peut être attribué si l'allocataire a cessé ou réduit son activité professionnelle pour élever son ou ses enfant(s).

Parmi les conditions, il faut justifier d'au moins 8 trimestres de cotisations vieillesse dans les 2 dernières années pour le premier enfant ; dans les 4 dernières années, pour un deuxième enfant ; dans les 5 dernières années à partir du 3^e enfant.

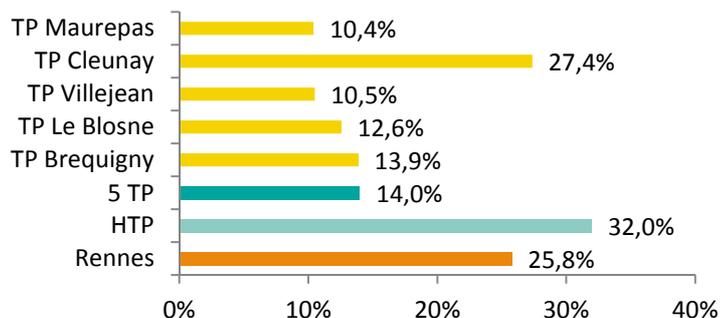
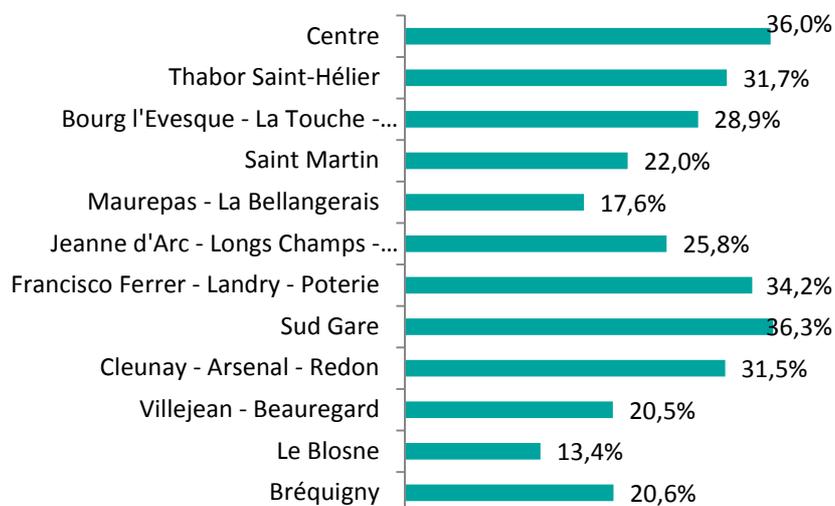
4.3. Compléments mode de garde

Nb de bénéficiaires de la CMG Assistants Maternels – Quartiers



(Sources : CAF, APRAS, 31.12.2013)

% de familles bénéficiaires du CMG assistant maternel / nb de familles bénéficiaires de la PAJE – Quartiers et Territoires rennais en 2013



(Sources : CAF, APRAS, 31.12.2013)

1 766 familles concernées par le CMG assistants maternels

Les familles bénéficiant du CMG assistant maternel sont plus nombreuses que pour les autres CMG (à domicile ou association / entreprise). Elles sont 223 sur le quartier du Thabor–Saint-Hélier, 219 à F. Ferrer-Landry-Poterie et 206 à Sud Gare.

Le taux parmi l'ensemble des bénéficiaires de la PAJE renvoie à l'utilisation de la garde chez les assistants maternels parmi les familles avec de jeunes enfants. Il présente des écarts importants selon les quartiers, qui renvoient notamment à l'activité professionnelle des parents.

25,8 % des bénéficiaires de la PAJE perçoivent le CMG assistant maternel

Ce pourcentage est le plus fort dans les quartiers Sud Gare, Thabor-Saint Hélier et F. Ferrer-Landry-Poterie et le plus faible au Blosne puis à Maurepas-La Bellangerais.

Ce taux est de 14,0% dans les Territoires Prioritaires contre 32,0% hors territoires prioritaires. Seul Cleunay se distingue par un taux supérieur à la moyenne rennais.

Combien d'enfants concernés ?

1 725 enfants de moins de 3 ans étaient gardés chez une assistante maternelle, 173 pour les enfants de 3 à 5 ans révolus.

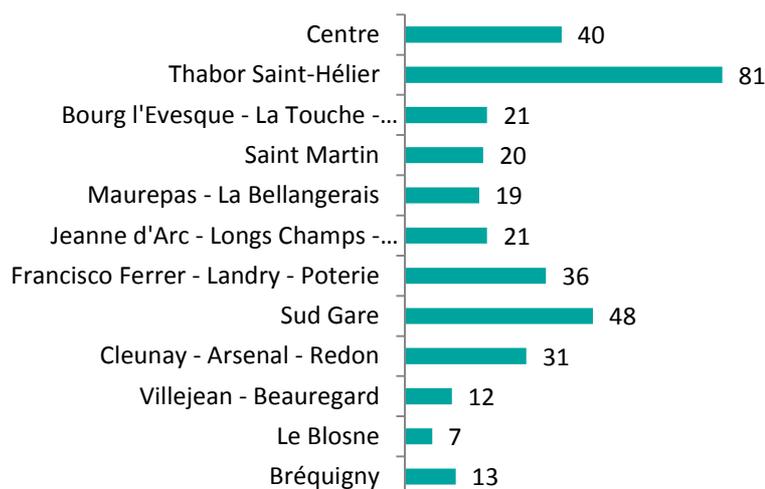
Il s'agit des enfants des familles rennaises bénéficiaires du CMG assistante maternelle.

Méthodologie

Complément Mode de Garde

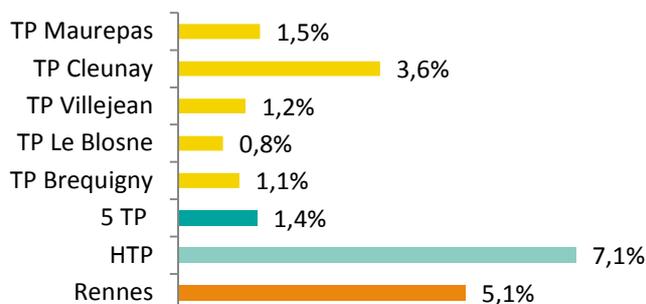
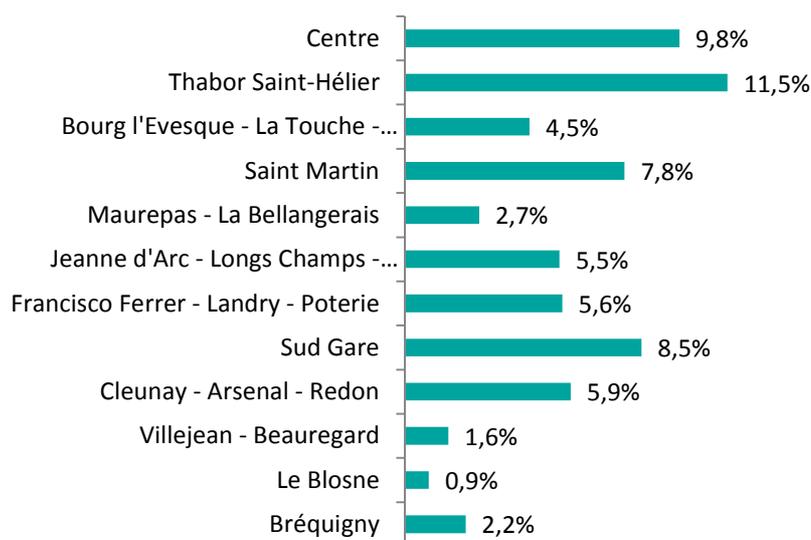
Il concerne les familles qui font garder leur(s) enfant(s) de moins de 6 ans par un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e), par une garde à domicile, par une association ou entreprise habilitée ou par une micro-crèche.

Nb de bénéficiaires de la CMG garde à domicile
– Quartiers rennais en 2013



(Sources : CAF, APRAS, 31.12.2013)

% de familles bénéficiaires du CMG garde à domicile selon le nb de familles bénéficiaires de la PAJE - Quartiers et Territoires rennais en 2013



(Sources : CAF, APRAS, 31.12.2013)

349 familles bénéficiaires de la PAJE CMG garde à domicile

L'emploi d'une personne à domicile est un mode de garde moins utilisé du fait de son coût. Il est un peu plus développé sur les territoires où les revenus des familles sont les plus confortables.

Les bénéficiaires du CMG à domicile sont les plus nombreux sur le quartier Thabor-Saint-Hélier (80).

Rapporté au nombre total de bénéficiaires de la PAJE, la CMG garde à domicile concerne seulement 5,1% familles. Le quartier Thabor-Saint-Hélier est celui où ce pourcentage est le plus grand (11,5%). Ce taux est inférieur à 2% au Blosne et à Villejean-Beauregard.

Il est de 1,4% sur les 5 TP, tandis qu'il est supérieur à 7% hors TP. Cleunay se distingue avec un taux un petit plus élevé même s'il reste inférieur à la moyenne rennaise.

Combien d'enfants concernés ?

183 enfants de moins de 3 ans étaient gardés à domicile, 301 pour les enfants de 3 à 5 ans révolus.

2,6% des moins de 3 ans gardés à domicile à Rennes.

Il s'agit des enfants des familles rennaises bénéficiaires du CMG garde à domicile.

Observatoire national de la petite enfance
L'accueil du jeune enfant en 2013
Rapport 2014

La couverture de la garde à domicile :

La couverture assurée par ce mode de garde est limitée : 2 places pour 100 enfants de moins de 3 ans (France entière).

Hormis la région parisienne, les départements les mieux couverts (région parisienne, Rhône, Loire-Atlantique et Haute-Garonne) présentent un taux d'un peu moins de 3 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.

5. Synthèse : l'accueil petite enfance au 1er septembre 2013 à Rennes

Accueil régulier en EAJE à Rennes

Places disponibles

- **17 crèches municipales**
946 places en accueil collectif
180 places en accueil familial
- **6 crèches parentales**
99 places
- **6 crèches associatives**
106 places
- **5 crèches d'entreprises**
204 places
- **6 micro-crèches**
58 places

Soit un total de **1 593** places en accueil régulier **dans les établissements**.

Nombre d'enfants accueillis de façon régulière en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

- Si l'on considère qu'en moyenne les EAJE accueillent 1,2 enfants par place on peut estimer à **1 912** le nombre d'enfants accueillis de façon régulière **en EAJE**

Soit **27, 6%** des enfants de moins de 3 ans sont accueillis de façon régulière en EAJE.

Pour information, 4 864 enfants ont fréquenté en 2013 un établissement d'accueil du jeune enfant de façon régulière ou occasionnelle.

Garde à domicile des parents par un professionnel ou accueil par un assistant maternel indépendant

- la **garde à domicile** concerne **183 enfants**.
- les **809 assistants maternels indépendants exerçant réellement** accueillent **1 725 enfants** (source CAF : familles bénéficiaires du CMG assistant maternel).
Soit **25%** des enfants de moins de 3 ans sont accueillis par des assistants maternels.

Synthèse : Enfants accueillis fin 2013

6 929 enfants de moins de 3 ans sur le territoire de la ville

1 912 enfants accueillis dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

1 725 enfants accueillis chez les assistants maternels

183 enfants gardés à domicile

⇒ **Taux de couverture effectif de 55 %, modes d'accueil individuels et collectifs confondus,**
non compris les haltes-garderies et l'école maternelle

⇒ **Si l'on rajoute les 889 enfants de 2 ans scolarisés, le taux de couverture effectif est de 68%.**
A comparer avec la **moyenne nationale 54%** (Source : Observatoire national de la petite enfance, 2014).

Ce ratio est à mettre en rapport avec le taux de bi-activité des parents rennais qui est de 46.6%.

Partie 2 : Famille et Petite Enfance – Fiches Quartier

Les 12 fiches quartiers ne sont pas jointes au présent rapport.

Sommaire des fiches par quartier – ville de Rennes :

Rappel des éléments de contexte du quartier

« Familles et Petite Enfance », ce qu'il faut retenir

Familles allocataires CAF en 2013 - CAF 35 données au 31/12

Familles allocataires CAF : Evolutions 2008-2013 - CAF 35 données au 31/12

Naissances - Ville de Rennes données au 31/12

Enfants de moins de 3 ans - CAF 35 données au 31/12

Scolarisation des enfants de 2 ans - Inspection académique données au 31/12

Offre d'accueil - Conseil Général, Ville de Rennes, CAF données au 31/12

L'APRAS remercie les partenaires qui ont concouru à la réalisation de ce document :

> Par le soutien apporté aux missions d'observation sociale du territoire et par la fourniture de données :

La Ville de Rennes

Le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine

La Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine

> Les autres fournisseurs de données sont :

L'Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine : Académie de Rennes

L'INSEE

6 cours des Alliés
35000 RENNES

Tél : 02.99.31.52.44

Fax : 02.99.30.81.17

Ouverture au public :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h30

contact@apras.asso.fr

l'apras
Le social partagé